

PAIEMENT DE LA PREMIÈRE TRANCHE AADL 3

LE MONTANT ET LES MODALITÉS DÉVOILÉS

Page 24

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8368 MARDI 16 DÉCEMBRE 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

JUSTICE

Tebboune gracie Belghit

Page 24

MOBILISATION CONTINENTALE CONTRE LE TERRORISME

L'ALGÉRIE FÉDÈRE LA RIPOSTE AFRICAINE

Sous l'impulsion de l'Algérie, et dans le cadre du mandat confié au président Abdelmadjid Tebboune, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, a présidé hier l'ouverture des travaux de l'atelier consultatif de l'Union africaine, consacré à l'élaboration d'une réponse continentale unifiée face à une menace terroriste qui frappe l'Afrique plus durement que tout autre continent. Page 2



PERMIS, CONTRÔLES, SANCTIONS

Le nouveau code de la route en détail

Page 3

DÉPLOIEMENT DE LA 5G

Les explications de Zerrouki

Page 9

UN ENGAGEMENT DE SOIXANTE ANS

L'Algérie et la cause des Malouines

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

40e SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UIPA

Appel à une action arabe unifiée pour la Palestine

LES TRAVAUX de la 40e session extraordinaire du comité exécutif de l'Union interparlementaire arabe (UIPA) se sont ouverts, hier, au Caire (Egypte), sous la présidence d'Ibrahim Boughali, président du Conseil populaire national et de l'UIPA. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Ce rendez-vous, prévu sur deux jours, les 15 et 16 décembre, se déroule en présence des membres du comité exécutif et de représentants des Parlements arabes. En cette circonstance, M. Boughali a fait ressortir la portée de cette session, organisée dans les derniers mois de la présidence algérienne de l'Union. Il a estimé nécessaire d'assurer « une transition fluide et transparente de la présidence vers l'Arabie saoudite, dans un esprit de continuité institutionnelle ».

Dans ce contexte, il a aussi appelé à fortifier « les mécanismes d'action interparlementaire arabe », notamment en ce qui concerne le point d'urgence relatif à la Palestine, et à développer des alliances « plus efficaces » avec les groupes parlementaires africains, asiatiques et latino-américains.

Il convient de souligner qu'en ouverture de la session, M. Boughali a invité les participants à observer un moment de recueillement à la mémoire des victimes de la colonisation sioniste contre le peuple palestinien. Il a réitéré, en conséquence, « la solidarité des Parlements arabes avec la Palestine » et condamné « les pratiques barbares de l'occupation », déclarant que la cause palestinienne demeure « au cœur de l'action interparlementaire arabe ».

Boughali a souligné que l'institution se veut « une voix arabe unifiée » dans la défense des droits du peuple palestinien, tout en adoptant, de son point de vue, « une approche responsable face aux différentes crises que traverse le monde arabe ». Il a, en ce sens, mis l'accent sur « l'attachement de l'Union au respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats », ainsi qu'à « la recherche de solutions politiques » aux conflits en Syrie, en Libye, au Yémen, au Soudan et au Liban.

Ladite session doit examiner moult dossiers, dont les rapports d'activité de l'Union, ceux des comités financier et diplomatique, de même que la discussion du point d'urgence à soumettre à la 152e Assemblée de l'Union parlementaire internationale, prévue du 15 au 19 avril 2026 à Istanbul, liton dans le communiqué.

En clôturant son intervention, Boughali a souhaité que cette session extraordinaire aboutisse à des résultats « concrets », de nature à renforcer le rôle de l'Union et à soutenir efficacement les causes arabes, au premier rang desquelles figure la cause palestinienne, notamment le droit à la terre et à l'identité, ainsi que la reconnaissance d'El-Qods comme capitale de l'Etat de Palestine, toujours selon la même source.

Khalil Aouir

MOBILISATION CONTINENTALE CONTRE LE TERRORISME

Alger, capitale de la riposte africaine

Sous l'impulsion de l'Algérie, et dans le cadre du mandat confié au président Abdelmadjid Tebboune, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Selma Bakhta Mansouri, a présidé hier l'ouverture des travaux de l'atelier consultatif de l'Union africaine, consacré à l'élaboration d'une réponse continentale unifiée face à une menace terroriste qui frappe l'Afrique plus durement que tout autre continent.



Une réponse continentale unifiée.

Mme Mansouri a, d'emblée, déclaré que « cette rencontre s'inscrit pleinement dans le cadre du mandat confié au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de leader de l'Union africaine pour la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent », lors de son allocution inaugurale, en présence des représentants des communautés économiques régionales et des mécanismes régionaux, ainsi que de hauts responsables et partenaires institutionnels de l'Union africaine.

Elle a ainsi affirmé que « le projet de Plan d'action continental constitue une étape déterminante dans le processus d'élaboration d'une réponse africaine coordonnée, adaptée à la nature évolutive des menaces sécuritaires et respectueuse des spécificités du contexte continental ». Elle a soutenu l'importance de l'adopter en tant que cadre de référence fédérateur, capable d'organiser l'ensemble des formes de mobilisation en matière de lutte contre le terrorisme, de renforcer l'efficacité collective et de préserver la souveraineté stratégique de l'Afrique.

Elle a, à cet égard, salué le rôle central joué par le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (AUCTC), ainsi que par le Département Paix et Sécurité de la Commission de l'Union africaine dans la coordination des efforts continentaux et l'accompagnement du processus de finalisation de ce projet structurant.

En outre, la secrétaire d'Etat a indiqué que cette rencontre se tient à un moment particulièrement critique pour l'Afrique, où le terrorisme ne peut plus être perçu comme un phénomène ponctuel ou circonscrit à certaines zones géographiques. « Il s'agit désormais d'une menace transfrontalière, hybride et adaptable, nourrie par des interactions complexes entre la criminalité transnationale organisée, les économies illicites, le trafic illégal des ressources, l'exploitation accrue des nouvelles technologies, ainsi que par l'aggravation des vulnérabilités structurelles de certains Etats », a-t-elle averti.

L'AFRIQUE CONCENTRE PLUS DE 70 % DES VICTIMES

Dans ce contexte, l'Afrique supporte aujourd'hui le fardeau le plus lourd de ce fléau, enregistrant plus de 70 % des victimes du terrorisme à l'échelle mondiale. Une situation qualifiée de « crise structurelle » qui affecte directement l'autorité de l'Etat, fragilise les trajectoires de développement et alimente des cycles persistants d'instabilité.

Face à ce constat alarmant, Mme Mansouri a rappelé que les chefs d'Etat et de gouvernement africains, réunis lors du Sommet extraordinaire de l'Union africaine tenu à Malabo en 2022, ont appelé à une révision et à un renforcement de la réponse continentale à la menace terroriste. Il a précisé que « cette dynamique s'inscrit dans la continuité du mandat confié au président Tebboune, visant à consolider l'appropriation africaine des stratégies de lutte contre le terrorisme et à inscrire les priorités du continent au centre des dispositifs multilatéraux internationaux».

Elle a également plaidé pour un renforcement du rôle de l'Afrique en tant qu'acteur stratégique influent dans l'effort international de lutte contre le terrorisme, à travers une approche continentale plus cohérente et intégrée, fondée sur la clarté de la vision et l'affirmation de la souveraineté stratégique, assurant que « le Plan d'action stratégique continental soumis à votre examen doit devenir le cadre fédérateur et structurant de toutes les formes d'engagement, qu'elles soient continentales, onusiennes, bilatérales ou partenariales ».

Elle a, toutefois, tenu à mettre en garde contre « la prolifération d'initiatives non harmonisées qui affaiblissent l'impact collectif et compromettent les fondements de l'architecture africaine de paix et de sécurité ».

Dans la même perspective, la secrétaire d'Etat a mis en exergue l'importance « d'accélérer la mise en œuvre de plusieurs mécanismes continentaux essentiels ». Parmi lesquels le Fonds spécial de lutte contre le terrorisme, le mandat d'arrêt africain, la liste africaine des entités terroristes, ainsi que l'activation effective du sous-comité du Conseil de paix et de sécurité dédié à cette problématique ». Elle a aussi relevé l'importance de renforcer les capacités humaines, techniques et financières des structures africaines spécialisées, notamment la Force africaine en attente, AFRIPOL, le Comité africain du renseignement et de la sécurité, ainsi que le Centre africain de lutte contre le terrorisme. Par ailleurs, elle a estimé que la résolution 2719 du Conseil de sécurité des Nations unies constitue une opportunité majeure à saisir afin d'assurer un financement durable et prévisible des opérations de soutien à la paix conduites par l'Union africaine. Déclarant que « le document soumis aujourd'hui à votre discussion représente une étape déterminante dans la construction d'une réponse africaine coordonnée, réaliste et adaptée aux défis actuels », elle a ajouté que « le succès de ce processus dépendra de notre capacité collective à traduire les orientations stratégiques en actions concrètes, coordonnées et exécutables, ce qui requiert un leadership politique affirmé et une appropriation réelle par l'ensemble des acteurs concernés ».

Mme Mansouri a tenu à réaffirmer l'engagement constant de l'Algérie, fidèle à son histoire et à ses responsabilités africaines, à poursuivre sa contribution active à cette dynamique collective, au service des objectifs de paix, de stabilité et de développement durable sur le continent.

Sihem Bounabi

PROJET DE LOI SUR LE COLONIALISME

L'Algérie criminalise et revendique ses droits

LE BUREAU de l'Assemblée populaire nationale (APN) a examiné, hier, le projet de loi portant sur la criminalisation de l'occupation coloniale française, avant de le transmettre à la Commission de la Défense pour étude, en vue de sa présentation et de son vote prochain en séance plénière.

Ce projet, élaboré par une commission composée de membres des différentes formations parlementaires, s'inspire de propositions antérieures et se structure en cinq chapitres regroupant 27 articles. Il a pour objectif de reconnaître et de sanctionner juridiquement l'occupation française de l'Algérie, depuis l'agression du 14 juin 1830 jusqu'à l'indépendance, le 5 juillet 1962, ainsi que ses répercussions directes et indirectes dans les années qui ont suivi.

Selon l'article 2, le texte vise à qualifier cette période de « crime d'État » violant les principes et valeurs humaines, politiques et économiques consacrées par le droit international et national. L'article 7 définit la « haute trahison » comme toute forme de collaboration avec les Harkis et leurs alliés auprès des autorités coloniales, contre les mouvements de libération nationale. La responsabilité légale de l'État français est explicitement mentionnée dans l'article 8, consacré aux mécanismes d'exécution. L'article 10 consacre le droit de l'État et du peuple algérien à une indemnisation complète et équitable pour tous les préjudices matériels et moraux subis, tandis que l'article 12 prévoit la récupération des fonds et biens spoliés de la trésorerie publique.

Par ailleurs, le projet de loi prévoit des sanctions pénales pour toute promotion ou réhabilitation de l'occupation coloniale. L'article 17 assimile à un délit toute activité médiatique, académique, culturelle ou politique visant à glorifier l'occupation ou à nier sa qualification de crime. Selon l'article 18, les contrevenants s'exposent à une peine de cinq à dix ans de prison et à une amende comprise entre 500 000 et 1 000 000 DA, en plus de la perte de leurs droits civiques et politiques.

Aymen D.

PERMIS, CONTRÔLES, SANCTIONS

Le nouveau code de la route en détail

Présenté devant les députés, le projet du nouveau code de la route, défendu par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et du Transport, Saïd Sayoud, ambitionne, à travers un texte rigoureux et dissuasif, d'endiguer durablement l'insécurité routière et de consacrer la protection de la vie humaine comme priorité absolue de l'action publique.

M. Sayoud a, d'emblée, déclaré que ce projet de loi s'inscrit dans le strict prolongement des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, œuvrant à renforcer les mécanismes de prévention et de répression en matière de sécurité routière. Affirmant qu'« il s'agit d'un engagement politique clair de l'Etat pour mettre un terme à une situation devenue intenable », il a souligné que l'objectif est de « créer un environnement routier sûr, moderne et responsable durable à un fléau qui ne peut plus être toléré ».


Un texte rigoureux et dissuasif.

Le ministre a également tenu à adresser ses remerciements à la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, ainsi qu'au président et aux membres de la commission des transports, des télécommunications et des communications sans fil, saluant « la qualité du travail d'analyse et d'évaluation mené par la commission ». Un travail, a-t-il souligné, qui traduit « une volonté partagée de produire un texte équilibré, cohérent et soucieux de l'intérêt du citoyen, de sa sécurité et de la protection de sa vie sur les routes ».

Le ministre a ajouté que ce texte intervient à un moment où la réalité impose des solutions « radicales, innovantes et adaptées », capables de réduire significativement le nombre d'accidents de la route. « Nous avons opté pour une approche globale, qui prend en compte l'usager, le véhicule et l'infrastructure routière », a-t-il expliqué, relevant l'importance d'agir simultanément sur l'ensemble des facteurs de risque.

C'est dans cette perspective que le nouveau projet de code de la route propose un encadrement juridique strict visant à limiter les accidents de la circulation, et ce à travers un ensemble de mesures dissuasives et de mécanismes opérationnels garantissant une application effective de la loi. M. Sayoud a soutenu que « le texte renforce de manière significative les règles régissant l'organisation de la circulation, la sécurité et la sûreté routières » lors de l'exposition des principaux axes du dispositif.

Dans cette optique, une attention particulière a été accordée à la prévention et à l'anticipation. « La politique nationale de sécurité routière ne peut plus se contenter de réactions a posteriori. Elle doit s'inscrire dans une logique d'anticipation et de réduction des risques », a souligné le ministre.

UN TEXTE RIGOUREUX ET DISSUASIF

Identifié comme la principale cause des accidents, le facteur humain occupe une place centrale dans le projet de loi. « Le conducteur, le passager et le piéton sont au cœur de ce texte », a déclaré Saïd Sayoud, précisant que des dispositions « sévères et dissuasives » sont prévues à l'encontre de tout comportement contraire aux règles de la circulation. Dans ce cadre, le ministre a annoncé « une révision en profondeur des conditions et des modalités d'obtention du permis de conduire et du certificat de compétence professionnelle », ainsi qu'un durcissement des critères de recrutement des conducteurs professionnels exerçant dans les différents secteurs du transport routier.

En outre, le projet de loi impose des examens médicaux approfondis, des tests de dépistage de stupéfiants, une formation théorique et pratique renforcée, ainsi que des contrôles périodiques et inopinés. Le ministre a martelé que « la conduite professionnelle ne peut souffrir d'aucune approximation ». Une attention particulière a été portée aux secteurs du transport collectif, scolaire, des taxis, du transport de marchandises et de matières dangereuses. M. Sayoud a soutenu que « le respect des temps de conduite et de repos, l'équipement des véhicules en dispositifs de limitation et de mesure de la vitesse ainsi que les contrôles réguliers sont des obligations non négociables ».

Le ministre a également mis en avant le renforcement du contrôle sécuritaire et technique, grâce à la dotation des agents en équipements technologiques modernes, expliquant que « les dispositifs de paiement électronique des amendes, les appareils de dépistage de drogues et les systèmes de contrôle du poids des charges constituent des outils essentiels pour une application rigoureuse de la loi ». Le texte prévoit, en outre, la mise en place de systèmes d'information nationaux pour le suivi des accidents et la gestion des points noirs, ainsi que la création de cellules locales placées sous l'autorité des présidents des Assemblées populaires communales.

En conclusion, le ministre a affirmé que ce projet de loi « traduit une vision politique claire visant à bâtir une société respectueuse de l'ordre et consciente de la valeur de la vie humaine. », soulignant que « la sécurité des citoyens n'est pas une option, mais un engagement ferme de l'Etat envers son peuple ».

Le texte prévoit enfin des dispositions transitoires pour accompagner sa mise en œuvre, ainsi que l'instauration d'une Journée nationale de la sécurité routière, fixée à la date de promulgation de la loi, « comme symbole d'un nouveau départ dans la lutte contre les drames de la route ».

A l'issue de la présentation gouvernementale, le rapporteur de la commission, Miloud Tissouh, a présenté le rapport préliminaire de la commission, comprenant plusieurs amendements de fond et de forme, notamment la reformulation de certains articles et l'abaissement de l'âge minimum pour le transport d'enfants sur les motos et scooters, traduisant la dynamique parlementaire appelée à enrichir ce texte structurant.

Sihem Bounabi

REVALORISATION DES RETRAITES

L'ONRA favorable, mais en attente de mesures durables

DÉCIDÉE avant-hier soir en Conseil des ministres, la revalorisation des pensions de retraite a été favorablement accueillie par l'Organisation nationale des retraités (ONRA) affiliée à la Caisse nationale de retraite (CNR). Si le geste est perçu comme un signal positif en faveur des petites pensions, les taux appliqués restent toutefois jugés insuffisants face à l'inflation persistante et à l'érosion continue du pouvoir d'achat des retraités.

Contactée par Le Jeune Indépendant, la présidente de l'ONRA, Mme Heribi Fatima Zohra, a indiqué que l'organisation percevait cette décision « avec intérêt », y voyant un geste significatif de la part des pouvoirs publics. Un enthousiasme toutefois tempéré, Mme Heribi estime que les taux d'augmentation annoncés ne répondent pas pleinement aux « attentes légitimes » des retraités, dans un contexte économique marqué par une inflation persistante et une érosion continue du pouvoir d'achat.

Sur le terrain, le sentiment est partagé. L'annonce suscite un soulagement prudent chez certains, mais il est accompagné d'une amertume persistante pour beaucoup. Les retraités interrogés estiment que l'effort consenti par l'État est insuffisant face aux réalités du quotidien.

Kamel, 65 ans, ancien agent administratif, exprime une reconnaissance mesurée, tout en rappelant le poids de la conjoncture économique. « Une augmentation est toujours la bienvenue, surtout pour ceux qui perçoivent de petites pensions », reconnaît-il. « Avec l'envolée des prix, médicaments, alimentation ou factures, ces quelques milliers de dinars sont rapidement absorbés. Pour nous, il ne s'agit pas de confort, mais bien de survie », insiste-t-il.

Le sentiment de frustration est encore plus marqué chez les retraités dont la pension dépasse légèrement le seuil des 20 000 DA, les confinant au taux minimal de revalorisation. Safia, 68 ans, veuve et retraitée du secteur de l'éducation, témoigne avec amertume : « Je fais partie de ceux qui n'ont droit qu'aux 5 %. Honnêtement, cela ne change presque rien à ma situation mensuelle. Chaque mois, je dois arbitrer entre l'achat de mes médicaments et la satisfaction d'autres besoins essentiels », confie-t-elle.

Malgré ces difficultés, certains retraités relèvent néanmoins un signal positif dans la différenciation des taux appliqués. Abdelkader, 75 ans, ancien ouvrier, salue l'orientation du taux de 10 % en faveur des pensions les plus faibles. « C'est une bonne chose pour ceux qui touchent le moins ; c'est une forme de justice sociale », souligne-t-il, ajoutant que « la réalité demeure que la majorité des retraités vit dans la précarité, même avec une pension légèrement plus élevée ».

Le décret présidentiel établit une augmentation différenciée, 10 % pour les pensions égales ou inférieures à 20 000 DA et 5 % pour les pensions dépassant ce seuil.

Lynda Louifi

ALGÉRIE-CORÉE

Une relation stratégique et fraternelle

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier M. You Ki-Jun, ambassadeur de la République de Corée auprès de l'Algérie, à l'occasion de sa visite d'adieu au terme de sa mission diplomatique dans le pays.

A l'issue de cette rencontre, l'ambassadeur a exprimé sa gratitude pour l'accueil et la coopération dont il a bénéficié durant ses deux ans et demi de mandat en Algérie. « J'ai eu l'honneur de représenter la Corée dans un pays qui n'est pas seulement un partenaire stratégique unique en Afrique, mais aussi un véritable ami », a-t-il souligné.

M. You Ki-Jun a salué le rôle du président dans le renforcement des relations bilatérales, notant que la coopération entre les deux pays a connu un essor remarquable. « Sous la présidence de M. Tebboune, nos échanges ont dépassé le cadre économique pour inclure la défense, la sécurité, ainsi que la culture et les relations humaines, renforçant ainsi nos liens fraternels », a-t-il déclaré.

« Les relations commerciales entre l'Algérie et la Corée ont enregistré une croissance significative, avec des échanges bilatéraux dépassant 3,9 milliards de dollars en 2024, reflétant l'intensité et la vitalité de la coopération économique », a-t-il dit.

L'ambassadeur a également rappelé les efforts conjoints des deux pays dans les instances internationales, notamment au sein du Conseil de sécurité des Nations unies.

COOPÉRATION MILITAIRE

Le Chef d'état-major jordanien à Alger

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier le général de division Youssef Huneiti, Chef d'état-major interarmées des Forces armées jordaniennes, porteur d'un message du Souverain jordanien à l'adresse du président algérien.

La rencontre s'est tenue en présence du général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale et Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, ainsi que de Boualem Boualem, directeur de cabinet de la Présidence de la République. Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération militaire bilatérale et les questions de sécurité régionale.

TEBBOUNE A REÇU ELIAS ZERHOUNI

Focus sur l'enseignement supérieur et la technologie

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu hier le professeur Elias Zerhouni, en présence du professeur Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence. À l'issue de l'audience, Zerhouni a déclaré qu'« avec le président, nous avons discuté des perspectives des étudiants et des moyens de renforcer l'enseignement scientifique et technologique d'aujourd'hui pour mieux préparer les générations futures ».

S. N.

MARCHÉ FINANCIER

La Conférence annuelle prévue samedi prochain

LA TROISIÈME édition de la Conférence annuelle du marché financier algérien se tiendra samedi prochain à Alger, a annoncé, hier, la Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB), organisatrice de l'événement. Sous le thème «Financement innovant-transformation digitale- Finance durable-Inclusion financière», la conférence, organisée sous le patronage du ministre des Finances, aura lieu au Centre International des Conférences Abdelatif-Rahal. L'événement verra la participation des présidents des autorités des marchés financiers de pays arabes, de la Bourse d'Istanbul, du Fonds Monétaire Arabe, de représentants de l'Union Arabe des Autorités des Marchés de Capitaux, et d'un panel d'experts spécialisés dans les domaines des marchés financiers, de la fintech, de la finance durable et de l'inclusion financière. La conférence coïncide avec la présidence de la COSOB de l'Union Arabe des Autorités des Valeurs Mobilières, illustrant, selon le communiqué, «la position avancée qu'occupe désormais l'Algérie au niveau régional en matière de régulation et de développement des marchés financiers». Elle confirme, en outre, «l'engagement de la COSOB à soutenir la modernisation du marché financier national, à promouvoir l'inclusion financière et à ancrer les principes de durabilité et d'innovation, au service du développement économique national et du renforcement de l'intégration du marché financier algérien dans son environnement régional et international», souligne la Commission. Cette 3e édition sera marquée par l'organisation de plusieurs événements majeurs, notamment le lancement officiel des plateformes électroniques de passation des ordres de bourse, une initiative qui reflète l'orientation stratégique visant à renforcer la transformation digitale du marché financier algérien, en cohérence avec la dynamique de transformation numérique que connaît le pays.

OUASSIM KOUIDRI REÇOIT L'AMBASSADEUR D'ETHIOPIE

Intérêt pour le marché algérien des médicaments

LE MINISTRE de l'Industrie pharmaceutique, Ouassim Kouidri, a reçu, hier, au siège du ministère, l'ambassadeur de la République fédérale démocratique d'Ethiopie en Algérie, Moukhtar Mohammed Ware. Lors de la réunion, les deux parties ont évoqué les possibilités de renforcer la coopération entre leurs pays dans l'industrie pharmaceutique. Cet objectif pourrait être atteint grâce à des partenariats stratégiques entre acteurs économiques visant le transfert de technologies et de connaissances, avec la possibilité de répondre aux besoins du marché éthiopien grâce à la production pharmaceutique algérienne. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a affirmé que l'Algérie souhaite partager son expertise et son expérience dans le secteur pharmaceutique et des fournitures médicales avec l'Éthiopie et d'autres pays africains afin de promouvoir une industrie pharmaceutique continentale globale, conformément aux résultats de la «Déclaration d'Alger».

S. N.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

L'Algérie, un acteur régional majeur

Les avancées enregistrées par l'Algérie dans le domaine pharmaceutique et les résultats palpables de la conférence ministérielle africaine sur la production pharmaceutique, organisée récemment à Alger, démontrent on ne peut mieux que le pays est devenu un acteur majeur en la matière dans la région. C'est ce qu'a affirmé, hier, la chargée de la sous-direction de la promotion et de la production pharmaceutique au ministère de l'Industrie pharmaceutique, Dounia Bouderbal.



Une évolution positive.

Abordant la situation du secteur en 2025, elle a affirmé que «l'industrie pharmaceutique algérienne connaît une évolution indéniablement positive», ajoutant que ce secteur est considéré comme stratégique et qu'il couvre environ 80 % des besoins nationaux en médicaments, toutes thérapeutiques confondues. L'Algérie compte plus de 200 unités de fabrication réparties à travers plusieurs wilayas, ainsi qu'une dizaine d'unités spécialisées dans la production d'anticancéreux, a-t-elle poursuivi lors de son intervention à la Radio nationale

La même responsable a mis l'accent sur les efforts engagés pour attirer l'investissement, notamment dans le domaine des dispositifs médicaux. Elle a toutefois souligné que c'est un secteur encore largement dépendant de l'importation mais qui offre aussi de réelles opportunités.

Selon elle, «la numérisation des procédures, la simplification des agréments et la mise en place d'une cartographie industrielle précise constituent des leviers importants pour réduire la facture d'importation et renforcer la production locale».

Dounia Bouderbal est revenue, par ailleurs, sur la conférence ministérielle africaine dédiée à la production pharmaceutique, tenue du 27 au 29 novembre 2025, qui a été organisée en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé pensée comme «un événement stratégique de haut niveau», avant de mettre en avant les efforts de l'Algérie en la matière.

Elle a précisé que cette rencontre a réuni 29 pays africains, plus de 700 participants ainsi que plusieurs organisations internationales telles que l'OMS, l'UNICEF, l'ONUDI et l'Africa CDC, ajoutant que cette mobilisation témoigne de «l'importance accordée à la question de l'accès aux médicaments sur le continent africain».

Selon la responsable, cette conférence a permis de poser un diagnostic partagé des défis communs aux pays africains. «Les échanges ont porté essentiellement sur l'autosuffisance sanitaire, la fabrication locale des médicaments et le renforcement des capacités industrielles africaines», a-t-elle expliqué, soulignant que l'Algérie a pu, à cette occasion, mettre en avant son expérience en matière de production pharmaceutique.

En marge de la conférence, une exposition organisée à la Safex a servi de vitrine au savoir-faire national.

«Cette foire a permis à plusieurs industriels algériens de présenter leurs produits de fabrication locale et de démontrer leurs capacités industrielles», a indiqué Dounia Bouderbal, ajoutant que cette dynamique s'est traduite par la signature de cinq contrats d'exportation, d'une valeur globale de 10 millions de dollars, avec plusieurs pays africains, notamment la Mauritanie, la Libye et le Sénégal.

Ces accords concernent aussi bien les médicaments que les dispositifs médicaux. «Il s'agit de contrats commerciaux liés à des opérations d'exportation de produits pharmaceutiques et de dispositifs médicaux», a-t-elle précisé.

Concernant la demande africaine, elle a affirmé que «l'Algérie est aujourd'hui capable de proposer une large gamme de médicaments répondant aux besoins du continent, notamment dans les domaines de l'infectiologie et des antibiotiques». Elle a également relevé «un engouement croissant pour des technologies de santé plus avancées, comme l'insuline». Évoquant les exportations hors du continent africain, Dounia Bouderbal a indiqué que «l'Algérie a également exporté des produits pharmaceutiques vers le Sultanat d'Oman, ainsi que vers d'autres pays du Moyen-Orient, dont l'Arabie saoudite, notamment pour l'insuline». Selon elle, ces performances confirment que «la production nationale est aujourd'hui suffisante pour couvrir les besoins du marché local et s'orienter vers l'exportation».

Hamid B.

LOGEMENTS ET CENTRES DE STOCKAGE DE CEREALES A MASCARA

La qualité des travaux au centre des priorités

PLUSIEURS projets structurants dans la wilaya de Mascara font actuellement l'objet d'un suivi renforcé de la part des autorités locales. Le wali Fouad Aissi a effectué hier une visite de terrain pour inspecter un ensemble de logements publics ainsi qu'un centre de stockage des céréales et légumineuses sèches. Parallèlement, les chefs de circonscription se sont rendus dans quelques écoles pour s'assurer du chauffage, de la cantine et autres. Ces visites visent à garantir le respect des délais, la qualité des travaux et des services, tout en offrant aux citoyens et aux élèves des infrastructures et conditions optimales.

Dans la commune de Ghriss, deux programmes de logements publics sont en pleine réalisation, l'un de 30 logements, l'autre de 60. Les travaux progressent rapidement et sont suivis de près pour garantir leur qualité. Sur le terrain, les équipes mobilisent les moyens nécessaires pour livrer aux familles des habitations conformes aux normes et adaptées à leurs besoins.

Un autre projet de 80 logements publics a, quant à lui, fait l'objet d'une attention particulière de la part du wali. Lors de sa visite, il a insisté sur la coordination entre les différentes équipes et sur l'accélération du rythme des travaux pour assurer une livraison rapide et conforme aux standards attendus. Ce projet représente un investissement majeur pour la commune, en termes de logement et d'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Parallèlement, le centre de stockage des céréales et légumineuses sèches est en phase finale de réalisation. Cette infrastructure stratégique renforcera les capacités de stockage dans la wilaya et soutiendra les producteurs locaux, contribuant à la sécurité alimentaire et au développement agricole. Sa mise en service prochaine permettra également de mieux réguler la distribution des céréales et d'assurer un approvisionnement régulier pour les marchés locaux.

En parallèle, les établissements scolaires ont fait l'objet aussi d'un suivi minutieux par les chefs de circonscription. Les inspections ont porté sur le chauffage, le transport et la restauration des élèves, afin de garantir des conditions optimales de scolarisation, notamment durant l'hiver, et d'identifier rapidement toute insuffisance pour y remédier.

Ces actions visent à renforcer le développement de la wilaya en articulant urbanisme, soutien agricole et amélioration de l'éducation pour répondre aux besoins des citoyens et des élèves. Elles permettent également de mettre en place des infrastructures fonctionnelles et durables, tout en assurant la continuité et le bon fonctionnement des services publics.

Brahim Mazi

PLATE-FORME NUMÉRIQUE AAPI - MINISTÈRE DE LA FORMATION

Une main d'œuvre qualifiée à disposition des investisseurs

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont signé, hier, une convention-cadre portant sur la mise en place d'une plate-forme numérique commune dédiée à l'échange et à l'interopérabilité des données relatives aux projets d'investissement en cours de réalisation. Cette initiative vise à mieux adapter les offres de formation aux besoins réels du marché du travail.

La plate-forme numérique conjointe permettra l'élaboration d'une cartographie nationale précise des besoins en main-d'œuvre qualifiée et des postes à pourvoir, ventilés par secteurs d'activité et spécialités, sur la base des données communiquées par les investisseurs. La cérémonie de signature s'est tenue lors d'une journée d'information organisée par l'AAPI, en coordination avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, sous le thème «Une main-d'œuvre qualifiée… un investissement réussi».
Cet outil offrira au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels une visibilité en temps réel sur la demande effective du marché du travail, facilitant ainsi la conception d'offres de formation adaptées, flexibles et anticipatives, en adéquation avec les exigences des projets d'investissement.
Cette plate-forme contribuera également à améliorer le suivi et l'orientation des diplômés des établissements de formation et d'enseignement professionnels vers les opportunités d'emploi disponibles auprès des investisseurs, renforçant ainsi l'employabilité, la valorisation des compétences nationales et le développement économique régional durable. La convention a été paraphée par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Nassima Arhab, et le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, en présence du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, ainsi que de cadres supérieurs représentant plusieurs secteurs ministériels, de représentants d'organisations professionnelles et de responsables d'entreprises publiques et privées.
A cette occasion, le directeur général de l'AAPI a indiqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer l'attractivité de l'investissement, à favoriser un développement régional équilibré et à dynamiser l'activité économique.



Adapter les formations aux besoins réels.

PLUS DE 7 500 PROJETS ENREGISTRÉS EN 2025

M. Rekkache a souligné que le climat national de l'investissement connaît, ces derniers temps, une dynamique tangible, illustrée par le nombre de projets enregistrés auprès de l'AAPI. Ainsi, 7 511 projets d'investissement ont été recensés au cours de la seule année 2025, jusqu'au 30 novembre, dont 3 833 nouveaux projets, 3 562 projets d'extension, tandis que le reste concerne des projets de réhabilitation.
Selon le même responsable, ce volume porte à 18 712 le nombre total de projets enregistrés depuis l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions relatives à l'investissement, le 1er novembre 2022. L'enveloppe globale autorisée pour ces projets est estimée à 8 049 milliards de dinars, avec un potentiel de création de plus de 454 800 emplois directs.
M. Rekkache a précisé que l'Agence s'emploie à relever le défi de la concrétisation de ces projets sur le terrain, notant que cette dynamique se traduit par un rythme soutenu des projets entrés en phase de réalisation, ainsi que de ceux ayant déjà entamé leur exploitation.
Ce regain d'activité, a-t-il ajouté, rend indispensable l'intensification des efforts en matière de mise à disposition d'une main-d'œuvre qualifiée, en mesure de répondre aux exigences des entreprises économiques et de s'adapter aux évolutions technologiques et à l'innovation dans les différents secteurs. Il a rappelé, à ce titre, que le nouveau cadre de l'investissement accorde la priorité aux projets à fort potentiel de création d'emplois.
Dans ce contexte, le directeur général de l'AAPI a salué les initiatives des opérateurs économiques ayant engagé une coordination avec les services de la formation et de l'enseignement professionnels, en vue de la création de filières spécialisées de formation et de qualification, ainsi que la conclusion d'accords visant à adapter les programmes de formation professionnelle aux besoins réels de leurs projets d'investissement.
Il a également fait savoir que l'AAPI, en coordination avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a pris l'initiative de développer un mécanisme d'interopérabilité des systèmes d'information (API) permettant le transfert direct et automatique des besoins en formation exprimés par les investisseurs.
Selon M. Rekkache, cette initiative conjointe constitue une étape proactive essentielle pour assurer la réussite des projets d'investissement, à travers la liaison directe de la formation professionnelle aux exigences des projets, la mise en place de bassins d'emploi locaux capables de répondre efficacement aux besoins exprimés, ainsi que l'amélioration de la productivité des facteurs par la connexion du capital humain aux opportunités d'investissement disponibles.
Il a estimé que le succès de cette démarche permettra d'instaurer des mécanismes durables de renforcement des compétences locales, de soutien à la croissance des projets d'investissement et de promotion d'un développement économique inclusif et équilibré à l'échelle des différentes régions.

Rim Boukhari

DÉPLOIEMENT DE LA 5G

Les explications de Zerrouki

LES OPÉRATEURS algériens de téléphonie mobile sont techniquement prêts pour le lancement de la 5G, a affirmé le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki. Depuis son lancement officiel, la nouvelle génération du réseau mobile est déployée dans plusieurs wilayas et s'étendra progressivement à l'ensemble du territoire, permettant au pays de franchir une étape majeure dans sa transformation numérique. «Aujourd'hui, nos opérateurs de téléphonie mobile sont techniquement prêts. Ils adaptent et modernisent leurs réseaux en utilisant les technologies les plus récentes pour accompagner cette nouvelle génération de télécommunications», a déclaré le ministre lors de son intervention à la Radio nationale. M. Zerrouki a souligné que l'Algérie n'a pas pris de retard dans l'adoption de la 5G. «Le pays s'est préparé avec soin, en tenant compte des aspects juridiques et des fréquences nécessaires au lancement d'un réseau moderne. Ce n'est pas un retard, c'est une préparation minutieuse», a-t-il fait observer.
Le ministre a également précisé que la 5G ouvre aujourd'hui de larges champs d'application, notamment grâce à l'essor de l'intelligence artificielle. «L'Algérie pourra exploiter ce réseau dans des secteurs variés : agriculture intelligente, industrie 4.0, éducation, santé numérique et bien d'autres domaines», a-t-il ajouté. Pour garantir une expérience optimale aux utilisateurs, les autorités ont fixé des normes strictes, supérieures à celles observées dans certains pays africains qui ont adopté la 5G sans régulations contraignantes. De plus, pour faciliter le déploiement progressif, la première phase utilisera la technologie non-standalone (NSA), permettant de s'appuyer sur les infrastructures 4G existantes. Cette période transitoire durera environ cinq ans avant que les opérateurs ne passent au modèle standalone (SA), entièrement basé sur la 5G. Sid Ali Zerrouki a également rassuré les citoyens sur la qualité du service et la sécurité du réseau. «Les opérateurs sont accompagnés par le ministère et les autorités de régulation. Des mesures ont été prises pour la cybersécurité et la solidité des infrastructures. Quelques perturbations temporaires peuvent survenir, mais elles visent uniquement à améliorer le service», a-t-il souligné. A ce propos, le ministre a évoqué les tests réalisés récemment dans le cadre de l'événement Connected Algeria. «Les essais menés pendant deux jours ont montré des débits très satisfaisants, dépassant même les niveaux attendus. Nos clients ont pu recevoir un aperçu des performances de la 5G, conformément aux pratiques internationales avant tout lancement officiel.» Grâce à ce lancement, l'Algérie se positionne désormais à l'avant-garde des technologies numériques en Afrique, avec des opérateurs prêts à exploiter pleinement le potentiel de la 5G pour le pays et ses citoyens.

R. B.

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LE CHERCHEUR INNOVANT

L'AAST distingue les lauréats

L'ACADÉMIE algérienne des sciences et des technologies (AAST) a honoré les lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant 2025, en guise de reconnaissance pour leurs efforts et dans le cadre de la concrétisation du rôle de l'AAST dans le domaine de recherche et de l'innovation.
Lors d'une cérémonie de distinction intitulée «Lecture à travers le parcours des lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant», le président de l'AAST, Mohamed Hichem Kara, a affirmé que cette distinction s'inscrit dans les missions de l'Académie, en tant que «haute instance consultative dans le domaine des sciences et de la technologie» ainsi que dans son rôle de «promotion de la culture scientifique et d'encouragement de la recherche et de l'innovation». Il a également précisé que cette distinction intervenait dans un contexte qui reflète «le grand intérêt que porte le Président à la science, à la recherche scientifique et à l'innovation», d'autant plus que l'avenir de l'Algérie «est tributaire du rôle de la science dans l'édification d'une économie de connaissance». M. Kara a souligné les efforts du Président notamment le lancement de «la stratégie nationale de la recherche scientifique et de l'innovation, le renforcement des budgets alloués à la recherche et au développement, ainsi que l'encouragement des partenariats entre les universités et le secteur économique». Il a mis en relief les grands efforts du ministère de l'Enseignement supérieur afin de mener à bien ce projet, à travers «la mise en place du cadre réglementaire et de normes précises pour ce prix, tout en assurant une transparence totale dans le processus de la candidature, de l'évaluation et de la sélection».

S. N.

GUIDES TOURISTIQUES

La clé pour un tourisme d'excellence

Le Consortium touristique algérien (CTA) a organisé, hier, à l'Université des sciences et de la technologie Houari Boumediène (USTHB) de Bab Ezzouar, le premier Forum national des guides touristiques. Cette initiative vise à créer une plateforme d'échange essentielle pour définir et revaloriser le rôle stratégique des guides dans le développement du tourisme algérien.

S'exprimant à l'ouverture du forum, Douffa Badis, président du CTA, a fortement insisté sur le rôle central du guide touristique dans la stratégie nationale de développement du secteur. « Le guide touristique n'est pas un simple accompagnateur. Il est le premier interlocuteur du visiteur et, à ce titre, un véritable ambassadeur de l'Algérie, chargé de transmettre l'image réelle du pays, la richesse de son histoire, de sa culture et de son patrimoine », a-t-il affirmé.

Selon Douffa Badis, l'organisation de ce forum répond à une nécessité pressante, celle de revaloriser la profession et lui fournir les outils indispensables pour s'adapter aux nouvelles exigences du tourisme moderne.

Le président du CTA a souligné que l'évolution de la profession est indissociable des objectifs nationaux. « Nous ne pouvons plus parler de tourisme durable sans un encadrement professionnel qualifié, formé aux standards internationaux et maîtrisant les nouvelles technologies », a-t-il insisté, soulignant ainsi la nécessité de renforcer les compétences professionnelles des guides.

Il a également mis l'accent sur l'alignement de cette initiative avec la Vision Algérie 2030, qui fait du tourisme un levier stratégique du développement économique et social. « Investir dans le capital humain, notamment dans la formation des guides, c'est investir dans l'avenir du tourisme algérien et dans la création d'emplois durables », a-t-il déclaré.

Le rendez-vous réunit des acteurs-clés du secteur venus de différentes régions du pays pour débattre des principaux défis qui freinent le développement de la profession, notamment le déficit en matière de formation spécialisée et le retard dans l'intégration des technologies modernes.



Un métier stratégique.

Douffa Badis a, par ailleurs, appelé à une coordination renforcée entre les institutions publiques, les universités, les professionnels et la société civile, insistant sur le fait que le développement du guidage est une « responsabilité collective qui nécessite une approche participative et une vision à long terme ». Les travaux du forum se concentreront ainsi sur l'élaboration de solutions concrètes pour faire du guidage touristique un acteur-clé du tourisme durable.

Enfin, le président du CTA a exprimé son souhait de voir ce forum devenir un rendez-vous national régulier, débouchant sur des recommandations applicables sur le terrain. « Notre ambition est de poser les bases d'un guidage touristique moderne, innovant et porteur des valeurs de l'Algérie, capable de s'imposer sur la scène touristique régionale et internationale», a-t-il indiqué.

De son côté, le professeur Mohamed Abdessamed Rezzaz, spécialiste en aménagement du territoire, a mis en avant le succès du séminaire, notamment sur le volet réglementaire et juridique. Il a souligné que les échanges ont été marqués par la diversité et la spécialisation des interventions portant sur les lois et les législations encadrant la profession de guide touristique.

Selon lui, ces contributions, couvrant plusieurs domaines-clés, constituent un levier essentiel pour structurer l'activité du guidage touristique et jeter les bases d'un tourisme durable. Le Pr Rezzaz a estimé que les travaux du forum ont abouti à des recommandations concrètes, axées principalement sur le soutien au guide touristique et le renforcement de sa formation.

« Ces orientations permettront non seulement d'améliorer la qualité de l'encadrement touristique, mais aussi de positionner l'Algérie comme une destination touristique d'excellence, tant à l'échelle méditerranéenne qu'au niveau du monde arabe », a-t-il conclu.

Lynda Louifi

NUMÉRISATION – JEUNESSE

Un accord pour sécuriser le cloud souverain

EN APPLICATION des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à accélérer le rythme de la transition numérique et à moderniser la gestion des services publics, la haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, et le ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, ont procédé à la signature d'une convention de coopération stratégique pour la mise à disposition et l'exploitation des ressources de cloud computing souverain de l'Etat. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du haut-commissariat à la numérisation.

S'exprimant à cette occasion, Mme Benmouloud a souligné que cette démarche traduit « la volonté suprême de l'Etat d'instaurer une transformation numérique globale et durable, fondée sur des infrastructures souveraines ». Elle a également mis en avant l'impact attendu de ce partenariat sur l'amélioration de l'efficacité de l'action publique et sur l'élévation de la qualité des services fournis, notamment au bénéfice de la jeunesse, considérée comme un pilier central d'innovation, de créativité et de transformation sociale. En outre, elle a rappelé que la sécurisation des données et la souveraineté numérique représentent des enjeux majeurs dans un contexte international marqué par une forte dépendance technologique et par des risques croissants liés à la cybersécurité.

De son côté, M. Hidaoui a salué cette initiative, qu'il a qualifiée de « brique essentielle dans le processus de modernisation et de numérisation du secteur ». Il a estimé que cet accord constitue une traduction concrète des orientations présidentielles relatives à la digitalisation des secteurs publics et au renforcement de la gouvernance numérique, tout en ouvrant de nouvelles perspectives pour une gestion plus transparente, plus performante et davantage orientée vers les besoins des jeunes. Il a également précisé que l'intégration du secteur de la jeunesse dans l'écosystème du cloud souverain permettra d'améliorer la gestion des programmes, de moderniser les mécanismes de suivi et d'évaluation, et de rapprocher davantage les services publics des jeunes à travers des plates-formes numériques fiables et accessibles.

La convention signée a pour principal objectif la structuration et l'exploitation des ressources de cloud computing souverain de l'Etat, s'appuyant sur les capacités du Centre national algérien des données pour les services numériques. Il s'agit de garantir un cadre organisé, sécurisé et performant pour l'hébergement des systèmes d'information et des plates-formes numériques relevant du secteur de la jeunesse, tout en assurant la protection des données sensibles et la maîtrise totale des infrastructures stratégiques.

Au-delà de son aspect technique, cet accord s'inscrit dans une approche globale portée par les pouvoirs publics, fondée sur l'unification des infrastructures numériques de l'Etat. Cette vision a pour principaux objectifs la rupture avec la dispersion des systèmes, la mutualisation des ressources technologiques et le renforcement de l'interopérabilité entre les différents secteurs, dans un souci d'efficacité, de rationalisation des coûts et d'une plus grande sécurisation des données à caractère souverain. Il convient de noter que la cérémonie de signature a été ponctuée par une présentation technique spécialisée, animée par des cadres du Haut-commissariat à la numérisation. Cette présentation a permis de passer en revue les solutions de cloud souverain mises à la disposition du secteur de la jeunesse, ainsi que les opportunités offertes en matière d'hébergement sécurisé, de continuité de service et de valorisation des plates-formes numériques dédiées aux programmes et initiatives en direction des jeunes.

Sihem Bounabi

CONTRIBUTION

UN ENGAGEMENT DE SOIXANTE ANS

L'Algérie et la cause des Malvinas

PAR ATILIO BERARDI HUEDA

AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE D'ARGENTINE EN ALGÉRIE



Le 16 décembre de cette année marque un anniversaire crucial pour le droit international et pour l'Argentine : les 60 ans de la Résolution 2065 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, qui a reconnu le différend de souveraineté sur les îles Malvinas et a exhorté mon pays et le Royaume-Uni à négocier une solution pacifique.

Six décennies plus tard, ce mandat reste d'actualité mais n'est pas respecté. Sur ce chemin de revendication permanente, fondé sur la raison et la diplomatie, nous, Argentins, avons un allié précieux : la République Algérienne Démocratique et Populaire, un leader incontesté de la cause mondiale de la décolonisation.

L'Argentine et l'Algérie sont deux pays unis par un partenariat bilatéral solide et multifacette. Nous célébrons, au-delà des 60 ans de relations diplomatiques en 2024, une dynamique de liens qui a fait de nous de grands partenaires économiques et de coopération dans les domaines les plus divers. Nos échanges vont des produits de base à la collaboration dans des secteurs de haute technologie comme le pharmaceutique et l'énergie nucléaire, démontrant une relation mature et une vision d'avenir partagée. Cette grande alliance se renforce car elle s'appuie sur des principes communs inébranlables.

Pour l'Algérie, le principe de décolonisation n'est pas une position occasionnelle, mais un axe central et immuable de sa politique étrangère, forgé dans sa propre histoire de lutte. Cette autorité morale en fait une voix singulièrement persuasive dans les enceintes internationales. C'est pourquoi son soutien à nos droits légitimes dans la Question des îles Malvinas a été historique, ferme et actif.

Aux Nations Unies, l'Algérie a participé avec sa propre voix à la Quatrième Commission et au Comité de la Décolonisation, et nous a accompagnés de son vote favorable chaque fois que la Question des îles Malvinas a été traitée au sein de cette organisation. Ce soutien se multiplie dans l'arène multilatérale. En tant que membre fondateur du Mouvement des Pays Non-Alignés et partie du Groupe des 77 et de la Chine, l'Algérie a joué un rôle déterminant pour que ces blocs approuvent de nombreuses déclarations soutenant notre position et exhortant au dialogue.





Au niveau régional, l'engagement est tout aussi solide. Lors des Sommets des Pays d'Amérique du Sud et des Pays Arabes (ASPA), l'Algérie a adhéré à la Déclaration de Riyad de 2015, qui appelle le Royaume-Uni à éviter les exercices militaires dans la zone et reconnaît le droit argentin d'agir contre l'exploitation non autorisée des ressources. Un jalon unique a été posé dans le forum Amérique du Sud-Afrique (ASA). Lors du Sommet de Malabo de 2013, la collaboration diplomatique algérienne a été très importante pour que 53 pays africains incluent, pour la première fois dans une déclaration conjointe, une reconnaissance explicite des droits argentins et un appel au Royaume-Uni à reprendre les négociations.

Aujourd'hui, en commémorant les 60 ans de la Résolution 2065, nous renouvelons notre profonde gratitude à l'Algérie. Tant que le colonialisme persistera aux Malvinas, la communauté internationale aura une tâche inachevée. Bénéficier du soutien clair, cohérent et actif d'un partenaire stratégique comme l'Algérie, fondé sur une relation bilatérale profonde et sur des principes partagés, nous donne la certitude qu'en persévérant dans la paix et le droit, la justice finira par prévaloir.

A. T. H.

LE SECRET ENFOUI DE NANDA DEVI

Un générateur nucléaire perdu par la CIA dans l'Himalaya

EN PLEINE guerre froide, une mission conjointe américano-indienne visant à surveiller les Chinois s'est soldée par la perte d'un générateur nucléaire sur le mont Nanda Devi. Resté introuvable, cet appareil contenant du plutonium suscite encore des inquiétudes, notamment en raison de la fonte des glaciers et du risque d'une utilisation détournée. En 1965, une opération secrète de la CIA menée sur le mont Nanda Devi, dans l'Himalaya indien, a abouti à la disparition d'un générateur radio-isotopique contenant du plutonium, rapporte le New York Times. Cette montagne, la deuxième plus haute d'Inde avec ses 7 816 mètres, devait accueillir un dispositif de surveillance destiné à des missions de renseignement à long terme, réalisées pour la première fois en 1964 sur un site du Xinjiang. Lire aussi Washington Post : des discussions secrètes entre Kiev et le FBI inquiètent ses alliés occidentaux Des alpinistes américains et indiens avaient pour mission d'installer au sommet un équipement de renseignement, comprenant un générateur nucléaire portatif SNAP-19C. L'appareil renfermait une quantité de plutonium équivalente à près d'un tiers de celle utilisée dans la bombe de Nagasaki. Une violente tempête de neige força toutefois l'équipe à interrompre l'opération. Sur ordre du responsable de la mission, le dispositif fut dissimulé dans un camp en altitude avant l'évacuation de l'équipe. Le générateur ne fut jamais retrouvé. Il contenait du plutonium-239 et du plutonium-238, isotopes employés à la fois dans les armes nucléaires et dans les sources d'énergie spatiales. Soixante ans après sa perte, le gouvernement américain continue de refuser toute reconnaissance officielle de l'incident. L'objectif de cette mission était de combler le manque d'informations des États-Unis et de l'Inde sur le programme nucléaire chinois, particulièrement difficile à surveiller à l'époque, selon le quotidien américain. Toutefois, la disparition du générateur soulève encore aujourd'hui des interrogations. Les scientifiques estiment qu'il ne peut pas exploser spontanément, faute de mécanisme de déclenchement. Néanmoins, le plutonium reste extrêmement toxique et peut provoquer des cancers des poumons, du foie ou des os. Un danger aux conséquences internationales Avec la fonte progressive des glaciers himalayens, le dispositif pourrait réapparaître et représenter un danger pour toute personne qui entrerait en contact avec lui, surtout s'il est endommagé. Certains experts évoquent également le risque qu'un noyau de plutonium soit récupéré à des fins malveillantes, notamment pour la fabrication d'une bombe « sale ». Des habitants de villages isolés en haute altitude, ainsi que des environnementalistes et des responsables politiques, expriment également leurs inquiétudes face au risque que l'appareil glisse dans un cours d'eau gelé et libère des matières radioactives dans les sources du Gange. Ce fleuve, le plus sacré de l'Inde, constitue une ressource vitale pour des centaines de millions de personnes. Longtemps classée secret-défense, l'affaire n'a été révélée publiquement que le 12 avril 1978, après une enquête du journaliste Howard Kohn publiée dans le magazine Outside. À la suite de ces révélations, les députés démocrates John D. Dingell et Richard L. Ottinger ont exhorté le président Jimmy Carter à prendre « toutes les mesures nécessaires » afin de résoudre ce qu'ils qualifiaient de situation grave et préoccupante. **R. I.**

CHIRURGIE RÉPARATRICE DES MALFORMATIONS CONGÉNITALES

Près de 40 enfants pris en charge à Ghardaïa

DANS le cadre d'une action de solidarité menée par l'association humanitaire locale « Tagemi » à Ghardaïa, une quarantaine d'enfants présentant des malformations congénitales ont bénéficié d'interventions en chirurgie réparatrice à l'établissement public hospitalier, EPH-120 lits, de Guerrara de la wilaya. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, des organisateurs.
A ce propos, la même source a précisé que ces interventions ayant porté sur la correction de malformations congénitales au niveau de l'appareil génital, dont la hernie, varicocèle et sténose du méat, ont été effectuées par un staff médical spécialisé composé de trois chirurgiens pédiatres, assistés d'une équipe médicale et paramédicale.
Soulignant que cette opération de solidarité a été initiée en coordination avec la direction de la Santé et de la Population de la wilaya, cette initiative vise l'ancrage des valeurs de solidarité entre Algériens, en plus d'épargner aux malades et à leurs parents les déplacements vers d'autres régions pour les mêmes motifs de soins.
Inscrite au titre d'une série de campagnes médicales menées par l'association ‹'Tagemi›, cette action, pour laquelle les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, sera suivie d'actions similaires dans diverses spécialités médicales, notamment en ophtalmologie et traumatologie, dont la pose de prothèses de la hanche et du genou.
Par ailleurs, plus de 10.000 interventions chirurgicales et 40.000 consultations gratuites ont été menées par l'association « Tagemi » au profit de malades dans différentes régions du pays, en plus de la participation de l'association à différentes manifestations humanitaires, culturelles et médicales, selon les organisateurs.

R. R.

CONSTANTINE

Vers la réception de deux complexes sportifs de proximité

DEUX COMPLEXES sportifs de proximité seront prochainement réceptionnés à Constantine, l'un dans la localité de Salah Bey, située à la commune de la wilaya, et l'autre à l'unité de voisinage UV7 de la circonscription administrative Ali Mendjeli. C'est ce qu'a indiqué hier, le directeur de la Jeunesse et des Sports (DJS), Lahcen Laadjadj.
La réalisation de ces deux complexes, qui a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière globale estimée à 240 millions de dinars, soit 120 millions de dinars pour chaque complexe, permettra de relancer la dynamique sportive dans ces localités, a fait savoir le responsable, dans une déclaration à l'APS.
Les complexes sportifs de Salah Bey et de l'unité de voisinage UV7 à Ali Mendjeli sont dotés chacun d'une salle spécialisée, d'une salle polyvalente dédiée à plusieurs disciplines sportives, d'un espace extérieur, d'un terrain réservé au sport des boules métalliques, ainsi que d'un espace aménagé et équipé des commodités nécessaires au profit des familles, a souligné M. Laadjadj.
Selon la même source, la durée de réalisation des deux projets, estimée à deux ans, a été marquée par plusieurs contraintes administratives, levées à la suite à l'intervention du wali de Constantine, Abdelkhalek Sayouda.
Par ailleurs, le DJS a annoncé la programmation de la réalisation de deux maisons de jeunes, l'une à la cité Zouaghi Slimane et l'autre dans la commune de Didouche Mourad, en plus de la réception prévue, début 2026, d'une piscine semi-olympique et d'une piscine de proximité dans la commune d'El Khroub.
Il a également fait état de la réception, au cours du premier semestre de l'année 2026, de deux terrains de football à la circonscription administrative Ali Mendjeli, le premier d'une capacité de 3.000 places, situé à l'entrée de la ville et doté d'une piste d'athlétisme conforme aux normes, et le second de 2.000 places à la sortie de cette ville en direction de la commune d'Aïn Smara, affichant un taux d'avancement des travaux de 40 %.

R. R.

UNIVERSITÉ YAHIA FARÈS DE MÉDÉA

Atelier de formation sur l'IA et ses applications

Ayant investi tous les champs de la connaissance, l'IA ou intelligence officielle est présente dans divers domaines, notamment de la santé, de l'éducation, de l'environnement, de l'humanitaire. Elle est utilisée comme moyen facilitant la prise de décision pour, par exemple, poser un diagnostic médical, favoriser l'apprentissage chez les élèves en difficultés scolaires, etc.



Le champ d'étude de l'intelligence artificielle offre « l'opportunité technologique permettant de répondre à des défis de société majeurs, en combinant des expertises variées impliquant aussi bien chercheurs en intelligence artificielle, experts sectoriels, citoyens et entrepreneurs ».
Dans le but de mettre au diapason ses étudiants, doctorants et chercheurs, la direction de l'université Yahia Farès a fait appel à des experts venus d'autres universités dont celle de l'université canadienne Bishop's pour l'animation d'un atelier de formation sur les « divers domaines d'application de l'IA ».
Venu du Canada, le professeur Rachid Hadjam a exposé son expertise en matière d'IA à l'occasion de la tenue de l'atelier de formation qui, dira-t-il, s'inscrit également dans le cadre de la vision 2030 de l'Algérie.
Dans les développements présentés, l'expert a passé en revue les moyens à mettre en place pour établir un réseau entre les différents acteurs (étudiants, chercheurs, utilisateurs), mettre dans le contexte pour la résolution d'un problème ayant un impact sur la société par l'utilisation de l'IA.
Mais pas seulement, puisqu'il a été fait cas de méthodologie de recherche où il a été fait accent sur la nécessité de la lecture des publications spécialisées et les livres de littérature et de culture générale pour développer ses connaissances et l'esprit de synthèse.
A cela s'ajoute une séance de cours techniques au profit des étudiants et de consolider les connaissances des futurs chercheurs, a indiqué le professeur Rachid Hadjam qui n'a cessé de recommander à l'auditoire de développer leur esprit de synthèse et de s'intéresser à la lecture des publications spécialisées.
Car, de nos jours, l'intelligence artificielle est considérée comme une priorité stratégique pour les décideurs économiques pour par exemple « identifier de nouveaux clients et de nouvelles entreprises, les entretiens d'embauche, la maintenance des machines, etc. L'intelligence artificielle est aujourd'hui devenue un facteur d'innovation dans le monde du travail et ses applications quotidiennes ».

Nabil B.

MÉDÉA

Dotation des bibliothèques en manuels parascolaires

UNE CÉRÉMONIE de distribution de livres parascolaires au profit des bibliothèques communales a été organisée, hier lundi, au niveau du hall de la bibliothèque principale de la lecture publique du chef-lieu de wilaya, cérémonie supervisée par Salima Gaoua, directrice de la culture et des arts de Médéa.
L'opération de dotation de bibliothèques communales en nouveaux livres s'inscrit dans le cadre du renforcement des fonds documentaires des infrastructures relevant du secteur de la culture et de la mise à disposition des élèves des différents cycles du système éducatif les livres répondant aux programmes scolaires, est-il précisé.
Deuxième du genre au cours de l'année 2025, l'opération de dotation a permis de distribuer un 1er quota de 3000 exemplaires de livres parascolaires au profit de 20 bibliothèques communales et espaces de lecture afin de permettre aux élèves des trois paliers de « profiter des contenus » dans les différentes matières enseignées.
Des véhicules chargés de cartons remplis de livres ont pris leurs destinations dans les communes concernées pour décharger leurs cargaisons dans les bibliothèques et espaces de lecture indiqués, à la grande satisfaction des élèves dans les communes intéressées.
Selon la direction de la culture et des arts, la dotation en livres parascolaires des bibliothèques et espaces de lecture publique vise à « renforcer le rôle de ces établissements dans les acquis pédagogiques et à aider les élèves des différents cycles de l'enseignement éducatif à acquérir les connaissances et les savoirs scientifiques prescrits par le ministère de tutelle ».
Outre le renforcement des fonds documentaires de ces structures publiques, la mise à disposition de livres parascolaires a pour objectif de donner aux élèves des classes d'examen les moyens pédagogiques de révision des cours prévus dans les programmes officiels du ministère de l'éducation nationale, est-il indiqué.
Il convient de noter que la première phase du processus de distribution de livres semi-scolaires aux bibliothèques publiques a débuté à la fin de l'année 2024 et a concerné 50 bibliothèques publiques disséminées à travers le territoire de la wilaya. L'opération de distribution touchera aussi le reste des bibliothèques pour permettre à tous les enfants scolarisés de toutes les communes de pouvoir disposer des livres parascolaires nécessaires pour leurs révisions des différentes matières enseignées.

Nabil B.

VISIBLE À LA GALERIE AÏCHA HADDAD À ALGER

Tahar Tazerout sculpte la lumière et la fragilité dans «Écumes de verre»

À la Galerie Aïcha-Haddad, à Alger, Tahar Tazerout poursuit, jusqu'au 18 du mois en cours, une recherche plastique audacieuse où le verre cesse d'être un simple matériau pour devenir langage, tension et lumière.



Avec « Écumes de verre », l'artiste plasticien confirme une démarche singulière, amorcée il y a deux ans lors d'une précédente exposition baptisée « Eclosion de verre », fondée sur l'exploration du verre brisé et du clair-obscur, dans un dialogue permanent entre fragilité et puissance expressive.

À travers une série de dix œuvres inédites, Tazerout invite le regard à pénétrer un univers sensible, presque méditatif, où la lumière sculpte la matière et révèle ses fractures intimes. Loin de toute démonstration formelle, cette expo interroge la curiosité et partant ouvre des perspectives nouvelles à une technique encore peu investie dans le paysage artistique national.

Aussi cette nouvelle série a donné de nouveaux élans à l'artiste, qui aura ainsi pu repousser les limites d'une technique encore méconnue en Algérie.

Révélant une richesse hautement esthétique, ce véritable poète des formes et des couleurs propose, à travers ses œuvres, une immersion onirique dans un univers où le verre devient protagoniste à part entière et se détache définitivement de son rôle traditionnel de simple support.

Dans un rapport d'échange de grande philosophie entre matière et lumière, les toiles exposées témoignent de l'évolution d'un langage plastique où la lumière ne se contente plus d'effleurer les fragments de verre, elle les sculpte, les transfigure et les anime, pour laisser apparaître, à différents moments, le verre fluide ou heurté, évoquant l'écume qui affleure à la surface d'une mer intérieure.

« Je souhaite que le verre parle de lui-même, qu'il devienne le souffle de l'œuvre, sa tension et sa fragile puissance », confie le plasticien qui, à travers cette belle récidive artistique, renforce l'idée que « chaque éclat porte sa propre émotion ».

Les contrastes, « ombre et lumière », « opacité et transparence », « fracture et douceur », créent une dynamique intime suggérant ainsi une lecture sensible de la matière.

Façonnées avec minutie et patience, grâce à un savoir-faire où les petits marteaux remplacent les pinceaux, les créations de Tahar Tazerout invitent à un voyage introspectif.

Le clair-obscur, inspiré de la peinture classique mais transposé à un matériau indomptable, ouvre un espace émotionnel puissant, à la limite du méditatif.

Dans l'œuvre de Tazerout, des silhouettes, des regards et des tensions lumineuses racontent des fragments de mémoire, tout en offrant au spectateur un espace pour projeter son propre récit.

« Encore peu explorée en Algérie », la technique du verre brisé trouve en Tahar Tazerout, artiste en pleine ascension, autodidacte et designer de formation, un expérimentateur passionné, déterminé à lui offrir une place nouvelle dans le paysage artistique national.

Dans une transition empreinte de finesse et de douceur, l'artiste continue de combiner découverte, inspiration et plaisir des sens, se référant par moment à sa première évasion artistique qui a déjà permis aux visiteurs de redécouvrir plusieurs œuvres aux différentes thématiques emblématiques et qu'il qualifie de « véritable matrice de son approche actuelle ».

Dans différents portraits humains et animaliers sculptés à même le verre, Tahar Tazerout avait alors révélé des visages empreints d'une grande profondeur émotionnelle, à travers l'opposition du noir et du blanc argenté.

« Ecumes de verre » marque une étape importante dans le parcours de ce grand plasticien-philosophe qui confirme la signature plastique d'un artiste qui fait dialoguer la lumière et la matière pour sonder les profondeurs de l'être, dans une recherche qui gagne en liberté et en organicité et où les gestes s'élargissent et la matière semble trouver sa propre respiration. Ouverte le 8 décembre dernier, l'exposition « Ecumes de verre » de Tahar Tazerout est organisée à la galerie Aïcha-Haddad, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts.

A. B. / Agence

PRÉVU DU 23 AU 25 DÉCEMBRE À CHLEF

Colloque sur «Le Zellige algérien au service du tourisme culturel»

LA WILAYA de Chlef abritera, du 23 au 25 décembre, un colloque national intitulé «Le Zellige algérien au service du tourisme culturel», avec la participation de spécialistes et d'artisans, a-t-on appris, dimanche, des organisateurs.

Selon le directeur du tourisme et de l'artisanat, Rachid Bendouda, cette rencontre donnera lieu à des communications sur le Zellige algérien et son rôle dans la promotion du tourisme culturel, avec une large participation d'artisans et de promoteurs d'ateliers des wilayas de Tlemcen, Oran, Bejaïa, Constantine et Alger.

En marge de l'événement, qui se tiendra au Musée national public, seront exposées plus de 100 pièces de Zellige algérien et autres mosaïques. Une seconde exposition dédiée à l'habit traditionnel et à la selle arabe, se tiendra au jardin Safa 2 de la cité Bensouna.

Cette manifestation, qui vise à préserver la mémoire culturelle, à mettre en valeur la richesse et la diversité du Zellige algérien, ainsi qu'à renforcer son rôle en tant que composante du patrimoine culturel national au service d'un tourisme durable fondé sur l'artisanat traditionnel, verra la participation des agents «Isaalni «(Ask Me) qui iront à la rencontre des visiteurs et distribueront des dépliants d'information sur ce domaine et son histoire, a précisé la même source. La Direction du tourisme et de l'artisanat de Chlef a, par ailleurs, invité l'ensemble des artisans et artistes spécialisés dans le zellige et la mosaïque à se rapprocher des services concernés afin de participer à ce Colloque et à l'exposition, et contribuer à la réussite de cette manifestation touristique et culturelle.

R. C.

COUP D'ENVOI AUJOURD'HUI DE LA PREMIÈRE ÉDITION

Tamanrasset accueille le Festival international de la musique du Sud

LA WILAYA de Tamanrasset accueillera la première édition du Festival international de la musique du Sud, du 16 au 21 décembre courant, a-t-on appris dimanche des organisateurs.

Ce Festival qui coïncide avec une période de flux touristique dans le cadre de la saison du tourisme saharien, prévoit des soirées animées par des artistes nationaux et étrangers, à la maison de la Culture du centre-ville de Tamanrasset, a indiqué le chargé de la communication du Festival, Abdelhamid Bouhala.

Le programme de cette manifestation prévoit, au volet académique, des communications sur «le rôle de la musique du Sud dans l'ancrage de l'identité nationale, à travers l'animation touristique», et «l'exploitation de la musique algérienne dans les productions théâtrales et cinématographiques», a-t-il ajouté.

Des sessions de formation et des ateliers de musique, encadrés par des musicologues d'instituts spécialisés, sont également prévus au programme, selon le même responsable.

R. C.

DÉCÉDÉ DIMANCHE À L'ÂGE DE 74 ANS

L'artiste compositeur Noubli Fadel inhumé au cimetière de Cherchell



LE MUSICIEN algérien Noubli Fadel, décédé dimanche à l'âge de 74 ans, a été inhumé, dans l'après-midi, au cimetière de Cherchell (wilaya de Tipasa), dans une atmosphère empreinte de recueillement et de profonde émotion.

La cérémonie des obsèques s'est déroulée en présence des membres de sa famille, de ses proches ainsi que de plusieurs figures du monde artistique, venues rendre un dernier hommage à l'un des grands noms de la musique algérienne authentique.

Le défunt était l'un des artistes algériens de renom à l'échelle nationale comme dans le monde arabe, notamment pour la composition de chansons et génériques de téléfilms.

Mohamed Rachedi, Rachid Mounir, Hamidou, Fella Ababsa, Hassiba Amrouche, Wadie Safy, Lotfi Bouchnak, Miyada El Hennaoui et autres célébrités comptent parmi les artistes algériens et arabes qui ont sollicité ses talents de grand compositeur et chef d'orchestre.

Il avait obtenu plusieurs prix en reconnaissance à son talent et à ses œuvres. En 2016, un hommage lui a été rendu par l'association culturelle «Nassim Essabah» de Cherchell (Tipasa), lors de la 6e édition des «Nuits de la musique andalouse», cérémonie à laquelle le compositeur n'a pas pu assister en raison de son état de santé.

R. C.

Coupe d'Algérie : Ghacha envoie le tenant du titre en 1/8e

L'USM Alger a validé son ticket pour les 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie , en dominant le MO Constantine (Ligue 2) 3-0 dimanche soir au stade du 5-Juillet et poursuit sa formidable série.



Après plusieurs tentatives, notamment par Khaldi, les «Rouge et Noir» ont trouvé la faille grâce à Ghacha (19e), bien servi sur le côté gauche par Loucif. Avant cette ouverture du score, le défenseur du MOC Boumeziane a été expulsé (12e), pour avoir retenu Ghacha mais considéré à tord comme dernier défenseur. Et pourtant dans la foulée le MOC n'était pas loin d'ouvrir la marque sur coup-franc si ce n'est la transversale. Après la pause, l'USMA a poursuivi sa domination face à une équipe constantinoise impuissante. Ghacha est revenu à la charge pour faire le break bien lancé par Alilet(59e). Sur sa lancée, Ghacha a ajouté le troisième but et signe un hat-trick d'une frappe dans le petit filet (80e). L'USMA, détentrice du trophée, sera opposée en 1/8e de finale, en déplacement à l'USM El-Harrach (Ligue 2), qualifiée vendredi à la maison aux dépens de la JS Kabylie (1-0), grâce à un but de Billel Bensaha (45e). Il s'agit de la cinquième victoire de suite pour les joueurs de Benchikha et le dixième match sans défaite. Une série qui rassure les supporters après une début de saison compliqué. Le dernier match des 1/16e de finale opposera lundi le WB Aïn Benian (inter-régions) au CR Belouizdad, finaliste de la dernière édition, au stade du 5-Juillet d'Alger (19h00). Le vainqueur de ce dernier match, affrontera à domicile l'ASM Oran (Ligue 2), qualifiée jeudi dernier sur le terrain du pensionnaire d'inter-régions, la JB Aïn Kercha (2-0).

USMA-USMH, UN REMAKE EXPLOSIF

Ainsi, la formation de Soustara se qualifie sans forcer pour les huitièmes de finale de la Coupe d'Algérie. Lors de ce tour de la compétition, elle aura en face l'USM El-Harrach, qui s'est qualifié aux dépens de la JS Kabylie. Un derby algérois qui s'annonce palpitant et certainement l'une des grandes affiches des huitièmes de finale. Ce sera aussi un remake de la saison écoulée. En effet, les deux équipes voisines s'étaient rencontrées en demi-finale de la Coupe d'Algérie, où les Usmistes s'étaient imposés par la plus petite des marges sur penalty signé Alilet, après que le derby était allé aux prolongations.

RÉSILIATION À L'AMIABLE DU CONTRAT D'EMMANUEL ERNEST

La direction de l'USM Alger a annoncé la résiliation à l'amiable du contrat de son attaquant libérien Emmanuel Ernest. L'information a été officialisée à travers un communiqué publié sur la page Facebook officielle du club algérois. Recruté à la toute fin du mercato estival, Emmanuel Ernest était arrivé avec l'ambition d'apporter un plus offensif à une équipe en quête de solutions devant le but. Toutefois, malgré les attentes placées en lui, le joueur libérien n'est jamais parvenu à s'imposer sous les couleurs rouge et noir, ni à laisser une empreinte significative sur le plan sportif. Son passage à l'USMA aura ainsi été de courte durée.

À peine quelques mois après son arrivée, l'aventure entre les deux parties prend déjà fin, en raison d'un rendement jugé en deçà des espérances. Dans son communiqué, la direction du club a précisé que cette séparation s'est faite dans le cadre d'un accord à l'amiable, garantissant les droits de toutes les parties concernées. L'USM Alger a également souhaité bonne chance à Emmanuel Ernest pour la suite de sa carrière footballistique.

JS KABYLIE / SANCTION DE LA FIFA

Nouveau rebondissement dans l'affaire Billal Messaoudi

PLACÉE sous le coup d'une interdiction de recrutement infligée par la FIFA, la JS Kabylie devrait voir très prochainement cette épine se retirer. Selon des informations recueillies par La Gazette du Fennec auprès d'une source fiable, le litige opposant le club kabyle à Bandirmaspor, ancien club de Billal Messaoudi, est en passe d'être définitivement réglé. Contrairement à ce qui a pu circuler, la direction de la JSK n'a pas attendu le rappel à l'ordre, s'il en est, de l'instance faîtière du football mondial, pour solder ses comptes. La somme réclamée par le club turc, correspondant à l'indemnité de prêt de l'attaquant et estimée à 600 000 dollars, avait été transférée avant même que l'affaire ne fasse grand bruit, assure notre source. Le retard constaté dans la réception des fonds serait dû à de simples lenteurs bancaires, indépendantes de la volonté des dirigeants kabyles. Un contretemps administratif qui a néanmoins suffi à déclencher la sanction provisoire de l'instance internationale. Toujours selon notre source, le dossier touche à sa fin et sa régularisation est imminente.



Une issue favorable qui entraînera automatiquement la levée de l'interdiction de recrutement pesant sur la JS Kabylie, lui permettant ainsi de retrouver une marge de manœuvre sur le marché des transferts, cet hiver.

ZINNBAUER NE BOUGERA PAS

Malgré l'élimination précoce en coupe d'Algérie, l'entraîneur de la JS Kabylie, Josef Zinnbauer, bénéficie toujours de la confiance de ses dirigeants. Il a essuyé d'acerbes critiques lors de ces dernières semaines notamment après les deux dernières défaites concédées devant l'USMA et l'USMH, mais il peut compter sur le soutien de sa direction qui privilégie toujours la stabilité. Zinnbauer a réalisé un travail titanesque lors de la phase retour de la saison dernière en terminant le championnat à la deuxième place qualificative pour la Ligue des champions, mais les résultats enregistrés cette saison sont en dessous des espérances placées en lui. En ligue des champions, après des résultats prometteurs enregistrés lors des deux premiers tours préliminaires face respectivement à Bibiani Gold Stars et Monastir, la JSK a déçu lors des deux premières journées de la phase de poules.

MCA : Mofokeng et Abada, le Mouloudia attaque

CONSCIENT de la nécessité d'étoffer son effectif, le MC Alger passe à l'attaque. A l'approche du mercato hivernal, le Doyen veut réaliser un joli coup double : recruter Mofokeng et Abada. Et cette fois, il est prêt à mettre le paquet.

Mofokeng : Orlando Pirates a reçu une offre hier, le MCA fera un effort financier .Mofokeng, par son profil explosif et son expérience continentale, répond parfaitement à ces exigences. Le président du Mouloudia, déterminé à marquer l'histoire du club en visant une deuxième étoile africaine, est prêt à consentir un effort financier important. La valeur marchande du joueur est estimée à 2 millions d'euros, mais le MCA espère trouver un terrain d'entente avec Orlando Pirates autour d'un montant inférieur. La négociation s'annonce délicate, mais le club algérois se montre confiant. Le Mouloudia accélère aussi dans le dossier. Convaincu par les prestations d'Achraf Abada, le l'axial de l'ASO Chlef, la direction mouloudéenne multiplie les démarches pour devancer la concurrence.

Déjà intéressée avant la Coupe arabe, la direction du Mouloudia d'Alger avait pris attache avec ses homologues de l'ASO Chlef afin d'évoquer un éventuel transfert. Les Chélifiens avaient préféré temporiser, estimant que les performances du joueur pouvaient susciter des sollicitations plus larges. Un message qui a rassuré les dirigeants du MCA. Il faut savoir aussi que l'ASO ne veut pas de formule d'échange, uniquement une transaction financière. Le club algérois se dit prêt à consentir un effort financier conséquent. En coulisses, le dossier est suivi de près et chaque étape est minutieusement préparée. Entre attentes chélifiennes et ambitions algéroises, le dossier Abada entre dans une phase décisive.

LES INTERNATIONAUX ALGÉRIENS DÉCISIFS EN EUROPE AVANT LA CAN

Allemagne : Bensebaini retrouve l'axe et marque

Après avoir rejoué comme titulaire au poste de latéral gauche en LdC, Ramy Bensebaini a rejoué dans l'axe de la défense et marqué un but avec Dortmund en Bundesliga aujourd'hui.

En l'absence d'Anton et Andeslino blessés, l'international Algérien a retrouvé sa position de stoppeur gauche dans la défense à trois, aux côté de Schlotterbeck et Emre Can, pour un déplacement à Fribourg. C'est aussi Bensebaini qui a ouvert le score à 31e minute. Sur un coup-franc de Yan Couto, il tente de reprendre de la tête, puis termine le travail du pied droit. Il s'agit de son troisième but de la saison et le premier dans le jeu. Dortmund va ensuite subir les assauts adverses avec plusieurs arrêts de Kobel surtout après l'expulsion de Jobe Bellingram, avant de craquer sur une belle frappe de Holler à la 75e. Score final 1-1.



MANCHESTER CITY : UNE ENTRÉE EN FIN DE MATCH POUR AÏT NOURI

Remplaçant au début de la rencontre, l'international algérien Rayan Aït-Nouri est entré en fin de match (90e) lors de la victoire contre Crystal Palace (3-0). Des petites minutes qui ont suffi à Aït-Nouri pour donner une passe clef. Une entrée symbolique qui rassure sur son état physique, et sur le fait qu'il soit toujours dans les plans de Pep Guardiola. L'ancien de Wolverhampton est attendu aujourd'hui pour préparer la CAN avec les Verts.

ESPAGNE : UN DERNIER BON MATCH AVANT LA CAN POUR ZIDANE

S'il s'est incliné face au Sporting Gijón, Luca Zidane a malgré tout été l'auteur d'une bonne prestation, notamment dans le jeu au pied. Il a beau être gardien, Luca Zidane (27 ans) reste avant tout un Zidane et sa plus grande qualité reste l'excellente précision de son pied, clairement atout majeur dans la construction du jeu de son équipe. Face à Gijón, le néo-international, qui pourrait être conduit à être numéro 1 dans les cages pendant la CAN, a ainsi rappelé qu'il était particulièrement adroit dans cet exercice.

Il s'est également illustré par deux parades assez réussies face à l'attaque adverse, maintenant son équipe dans le match. Malheureusement pour lui, et dans une rencontre où la VAR a dû intervenir par trois fois (un but refusé pour Grenade, un contrôle rouge, un penalty refusé pour Gijón), Zidane s'est finalement incliné sur une frappe de Gelabert sur laquelle il semble un peu court et clairement piégé par le rebond du ballon. Cette défaite 1-0 enfonce davantage Grenade dans la crise. Si rien n'est encore joué, et aucun écart creusé, le club de la ville symbole de la présence musulmane dans la péninsule ibérique est relégable (19ème sur 22) et devra enchaîner. Zidane, lui, a une compétition de plus grande envergure à remporter.

CROATIE : BAKRAR PASSEUR, BENNACER BUTEUR

Le Dinamo Zagreb s'est largement imposé 5-1 chez le troisième du championnat, avec ses deux Algériens décisifs. C'est pourtant le Slaven Belupo qui a ouvert le score à domicile mais Miha Zajc va égaliser trois minutes plus tard, sur une passe de Monsef Bakrar en deux touches de balle (5e). Par la suite le Dinamo va marquer un second but, avant le celui du break signé Ismael Bennacer d'uje belle frappe de 25 mètres plein axe (35e). Il s'agit de son deuxième but en club en 2025 depuis celui marque en Champions League avec Milan contre Girona... une éternité ! Par ailleurs le milieu de terrain Algérien a montré de très belles choses durant ce match avec de l'agressivité sur les ballons et des rushs sur plusieurs dizaine de mètres. Il est d'ailleurs impliqué sur le dernier but avec une passe près de la surface.

FEYENOORD : HADJ-MOUSSA REJOINT LES VERTS SUR UNE DÉFAITE

Feyenoord, le club de l'international algérien Anis Hadj-Moussa, s'est incliné à l'extérieur face à l'Ajax Amsterdam (2-0). L'Algérien a disputé la totalité de la rencontre. Virevoltant sur côté droit, l'ailier a délivré trois passes clefs. Hadj-Moussa s'incline pour son dernier match en club avant la CAN mais n'a pas contracté de blessure. Il devrait rejoindre le centre de Sidi-Moussa aujourd'hui pour le début de rassemblement de l'équipe nationale.

17 MATCHES RETRANSMIS PAR L'ENTV

Le Télévision nationale a conclu un accord avec le réseau qatari «beIN Sports», détenteur exclusif des droits de diffusion pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, afin de diffuser 17 des 52 rencontres de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2025), qui se déroulera au Maroc du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026. Selon des sources proches du dossier, ce partenariat permettra au public algérien de suivre l'intégralité des matches de l'équipe nationale, ainsi que les rencontres majeures des phases avancées de la compétition. Les téléspectateurs pourront ainsi accompagner le parcours des Verts et profiter des confrontations les plus attendues de cette édition. Par ailleurs, la télévision publique dépêchera deux journalistes au Maroc pour assurer la couverture sur le terrain, tandis que le commentaire des matches sera assuré depuis les studios centraux de la chaîne, situés au Boulevard des Martyrs à Alger, garantissant un suivi complet et professionnel de la compétition.

CAN 2025 : HICHEM BOUMBAR REJOINT LE STAFF TECHNIQUE DES CRANES

L'ENTRAÎNEUR algérien Hichem Boumbar (35 ans) a rejoint le staff technique de l'équipe nationale d'Ouganda, les Cranes. Il y officiera en tant qu'entraîneur adjoint et responsable de l'analyse tactique, aux côtés du sélectionneur belge Paul Put.

Pour Boumbar, cette expérience marque une deuxième participation consécutive à la Coupe d'Afrique des Nations, après celle disputée en Côte d'Ivoire avec le Burkina Faso, où il faisait partie du staff dirigé par le Français Hubert Velud. Un passage marquant, qui lui a permis d'évoluer au plus haut niveau continental et de consolider sa réputation dans le cercle fermé des techniciens africains expérimentés. À la CAN au Maroc, l'Ouganda affrontera des adversaires de taille comme la Tunisie, la Tanzanie et le Nigeria, offrant à Boumbar l'opportunité de travailler sur des rencontres de très haut niveau.

Diplômé UEFA Pro, formé en Belgique, Hichem Boumbar s'est bâti un parcours riche et atypique. Passé par les Émirats arabes unis, où il a occupé des postes de directeur technique et sportif, il s'est distingué par sa capacité à structurer des projets, développer la formation et instaurer des méthodes professionnelles durables.

MERCATO : NOUVELLE PISTE ESPAGNOLE POUR HIMAD ABDELLI

LE FC SÉVILLE pourrait bien s'inviter dans le dossier Himad Abdelli lors des prochains mois. Auteur d'un début de saison remarqué avec le SCO Angers, le milieu international algérien attire de plus en plus de regards hors de France, et notamment en Espagne, où le club andalou suit de près son évolution.

Ces dernières saisons, Abdelli s'est imposé comme l'un des hommes forts d'Angers. Par sa justesse technique, sa vision du jeu et sa capacité à évoluer à plusieurs postes au milieu, il apporte un équilibre précieux au SCO. Ses prestations régulières en Ligue 1 n'ont pas échappé aux recruteurs européens, même si elles n'ont pas suffi à convaincre Vladimir Petković de l'intégrer à la liste pour la prochaine CAN, une absence qui profite toutefois à Angers sur le plan sportif. En coulisses, l'avenir du joueur semble déjà s'écrire loin du stade Raymond-Kopa. Abdelli a en effet refusé une proposition de prolongation formulée par ses dirigeants, malgré une revalorisation salariale. Une décision forte, qui confirme sa volonté de relever un nouveau défi. Arrivé libre en 2022, le milieu algérien arrive en fin de contrat et sera en mesure de négocier librement avec des clubs étrangers dès l'ouverture du prochain mercato hivernal. Dans ce contexte, le FC Séville se montre particulièrement attentif.

Le club andalou, en quête de renouveau après des saisons en dents de scie, verrait en Abdelli un profil capable d'apporter créativité et intensité à son entre-jeu. Sa polyvalence, acquise notamment après son retour de blessure au dos, correspond aux exigences du football espagnol. Déjà suivi par plusieurs clubs ces derniers mois, Abdelli semble privilégier un projet sportif ambitieux dans un championnat compétitif. Séville pourrait ainsi représenter une étape clé dans sa carrière, à l'approche d'échéances majeures, dont la Coupe du monde 2026, qui reste dans un coin de sa tête.

Pas de match contre l'Allemagne avant le Mondial 2026 !

L'HYPOTHÈSE d'un match amical de prestige entre l'Algérie et l'Allemagne avant la Coupe du monde 2026 ne se concrétisera finalement pas. Alors que cette affiche avait été évoquée ces derniers jours comme une piste de préparation pour les Fennecs, la donne a changé. la Fédération ghanéenne a officialisé ce lundi la tenue d'un match amical entre les Black Stars et l'Allemagne le 30 mars 2026 à Stuttgart, dans le cadre de la préparation au Mondial nord-américain. Une annonce qui ferme de facto la porte à un duel face à l'Algérie à cette date. D'autant plus que la Mannschaft, adversaire de la Côte d'Ivoire au Mondial, affrontera déjà la Suisse trois jours plus tôt, et que son programme du mois de juin est d'ores et déjà bouclé (la Finlande le 31 mai et les Etats-Unis le 6 juin). L'idée d'un match Allemagne–Algérie avait pourtant tout pour séduire. Elle aurait ravivé le souvenir du mythique huitième de finale de la Coupe du monde 2014, au cours duquel les Fennecs avaient poussé la future championne du monde jusqu'aux prolongations (2-1). Plus de dix ans plus tard, ce test aurait constitué un excellent repère pour mesurer l'évolution de la sélection algérienne. Dans la perspective du Mondial 2026, où l'Algérie affrontera notamment l'Argentine, l'Autriche et la Jordanie, se frotter à une référence européenne aurait été un signal fort.

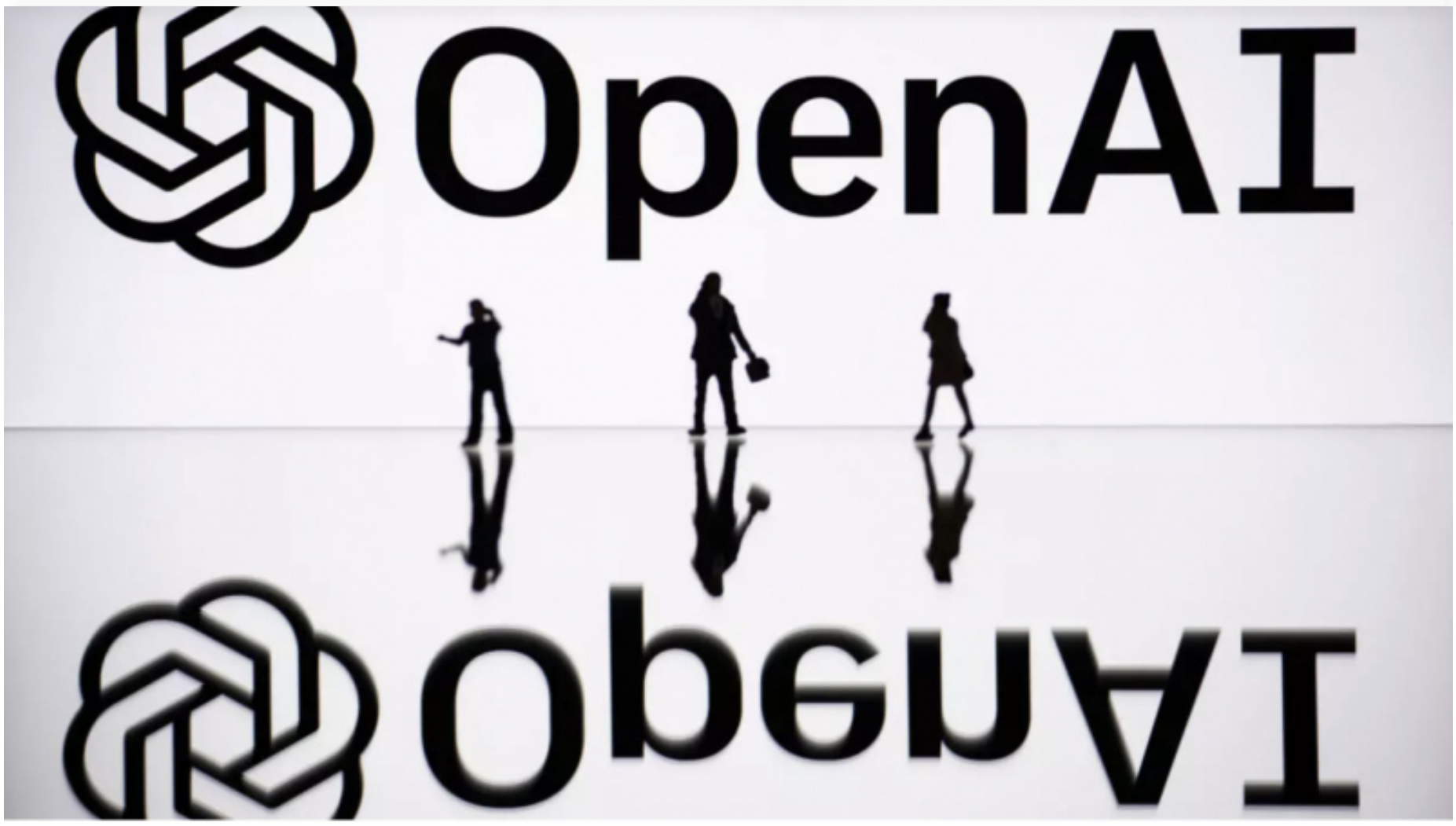
DES ADVERSAIRES EUROPÉENS TOUJOURS ENVISAGÉS

Si la piste allemande est désormais refermée, l'Algérie ne renonce pas pour autant à l'idée de se mesurer à des sélections du Vieux Continent. Selon nos informations, la FAF travaille toujours sur plusieurs options pour offrir aux Fennecs un match de préparation face à une sélection européenne.

Avant cela, l'Algérie aura surtout un autre grand rendez-vous à négocier : la CAN 2025 au Maroc. Un tournoi qui servira aussi de laboratoire grandeur nature avant le défi mondial de 2026.



OpenAI s'attaque aux appareils connectés



Le designer historique d'Apple Jony Ive, qui a notamment dirigé la création de l'iPhone, va intégrer, avec son équipe, OpenAI, avec « la mission de concevoir une famille d'appareils » connectés facilitant l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) générative, a indiqué mercredi son patron Sam Altman.

L'évènement marque une nouvelle étape pour OpenAI, qui va désormais chasser sur les terres des équipementiers électroniques, en premier lieu Apple, dont le titre a chuté de plus de 2 % en Bourse après cette communication.

Techniquement, la jeune société io fondée par Jony Ive va être absorbée par le géniteur de ChatGPT, a précisé son directeur général dans une vidéo postée sur X.

Selon plusieurs médias, l'opération valorise io environ 6,5 milliards de dollars. Sollicité par l'AFP, OpenAI n'a pas donné suite dans l'immédiat.

« Les produits que nous utilisons pour nous connecter et utiliser cette technologie inimaginable remontent à plusieurs décennies », explique Jony Ive dans la vidéo, qui prend la forme d'un dialogue avec Sam Altman dans un café de San Francisco. « Il y a probablement autre chose à faire », souligne-t-il.

Jony Ive et OpenAI collaborent déjà depuis deux ans, a rappelé Sam Altman, dans un partenariat qui a abouti à des « designs concrets ».

« Si je voulais demander aujourd'hui quelque chose à ChatGPT […] je prendrais mon ordinateur portable, je l'allumerais, je lancerais un navigateur internet, je taperais pour expliquer ce dont il s'agit », a décrit Sam Altman dans la vidéo.

« Je pense que cette technologie mérite quelque chose de mieux », a-t-il conclu.

Le patron d'OpenAI a révélé que l'équipe de Jony Ive avait déjà mis au point un prototype d'appareil connecté, sans plus de précision. « J'ai pu le tester et c'est un des appareils technologiques les plus cools que le monde ait jamais vu. »

La bataille de l'IA générative se joue en grande partie sur le terrain de son utilisation au quotidien, qui serait facilitée par des appareils de nouvelle génération.

Les grands acteurs de l'IA générative ont rapidement décliné leurs assistants numériques sous forme d'applications accessibles sur un téléphone intelligent, mais n'ont pas encore proposé d'appareil imaginé avec l'intelligence artificielle en tête.

Fin février, Amazon a présenté une version modernisée de son assistant vocal Alexa, baptisée Alexa+ et dopée à l'IA, destinée prioritairement aux appareils connectés, au domicile principalement, telles les enceintes ou les télévisions intelligentes.

Mauvaise nouvelle pour Apple

En avril 2024, la jeune société Humane a lancé son AI Pin, un gadget carré de quelques centimètres de côté qui se porte comme un badge ou une broche sur un vêtement.

Il contenait un mini-ordinateur capable, grâce à l'IA générative, de répondre à des questions posées à l'oral, prendre des photos, passer des appels téléphoniques ou traduire des propos dans une autre langue.

Mais son prix (699 dollars), considéré comme trop élevé, ainsi que ses capacités jugées limitées, ont pénalisé cette invention, qui n'a jamais trouvé son public.

Le groupe informatique HP a fini par racheter, en février, la majeure partie de la technologie et des brevets utilisés par Humane, pour 116 millions de dollars, signant l'acte de décès de l'AI Pin.

De nombreuses entreprises technologiques ont aussi lancé des lunettes connectées et utilisant l'IA générative, le modèle le plus connu étant les Ray-Ban Meta.

Le Britannique Jony Ive a été employé d'Apple de 1992 à 2019, période durant laquelle il a supervisé la mise au point de tous les grands produits de la marque de l'iMac aux AirPods, en passant par l'iPod, l'iPhone et l'Apple Watch.

Ces équipements ont relancé la firme à la pomme, au point d'en faire la troisième capitalisation boursière mondiale et une référence en matière de design et d'esthétique. En moins de trois ans, OpenAI est passé du statut de jeune entreprise de recherche à géant des logiciels grand public, acteur majeur des infrastructures physiques d'IA avec le projet Stargate, en attendant de faire son entrée sur le marché des objets connectés.

Même si l'entreprise californienne n'a encore livré aucun calendrier quant à la production d'un ou plusieurs appareils de nouvelle génération, cette annonce fait encore monter la pression pour Apple.

Quasiment un an après avoir annoncé, lors de sa grande conférence des développeurs (WWDC), l'intégration d'une multitude de fonctionnalités d'IA générative à son nouvel iPhone 16, le groupe de Cupertino (Californie) tarde à les mettre en place.Apple a également repoussé la mise en ligne de la version actualisée de son assistant vocal Siri à l'an prochain, au mieux.

Un modèle d'IA de Microsoft surpasse à son tour des prévisions météo traditionnelles



UN MODÈLE d'intelligence artificielle (IA) de Microsoft a obtenu des prévisions météorologiques à 10 jours plus précises et à moindre coût que les modèles traditionnels des grandes agences internationales, selon des résultats publiés mercredi dans la revue scientifique de référence Nature.

Ces performances expérimentales, non disponibles pour le grand public, sont une nouvelle percée dans l'ère ouverte en 2023 par le modèle d'IA Pangu-Weather de Huawei, alors que les grandes agences s'efforcent de produire des prévisions plus fiables des évènements extrêmes, coûteux en vies humaines et en destructions et déjà accentués par le réchauffement climatique. Google avait aussi annoncé l'an dernier avoir battu les modèles habituels avec un modèle d'apprentissage IA.

En l'occurrence, le modèle d'apprentissage Aurora de Microsoft « surpasse les prévisions opérationnelles en matière de prévision de la qualité de l'air, des vagues océaniques, des trajectoires des cyclones tropicaux et des conditions météorologiques haute résolution, le tout à un coût de calcul » nettement inférieur, rapportent les chercheurs dans leurs résultats publiés par Nature.

Selon ses concepteurs, Aurora, en resimulant des situations du passé récent, est ainsi le premier modèle IA à avoir systématiquement mieux appréhendé la trajectoire à 5 jours de cyclones dévastateurs que sept centres de prévisions, dont le Centre américain des ouragans.

Dans sa simulation, Aurora a ainsi correctement prévu avec 4 jours d'anticipation que Doksuri, le plus coûteux typhon du Pacifique à ce jour (plus de 28 milliards de dollars) allait frapper les Philippines alors que les prévisions officielles de l'époque, en 2023, le voyait se diriger au nord de Taïwan.

Le modèle IA de Microsoft a également dépassé dans 92 % des cas la qualité des prévisions mondiales, à 10 jours et sur une échelle d'environ 10 km2, établies par le modèle du Centre européen de prévisions météorologiques à moyen terme (ECMWF, en anglais).

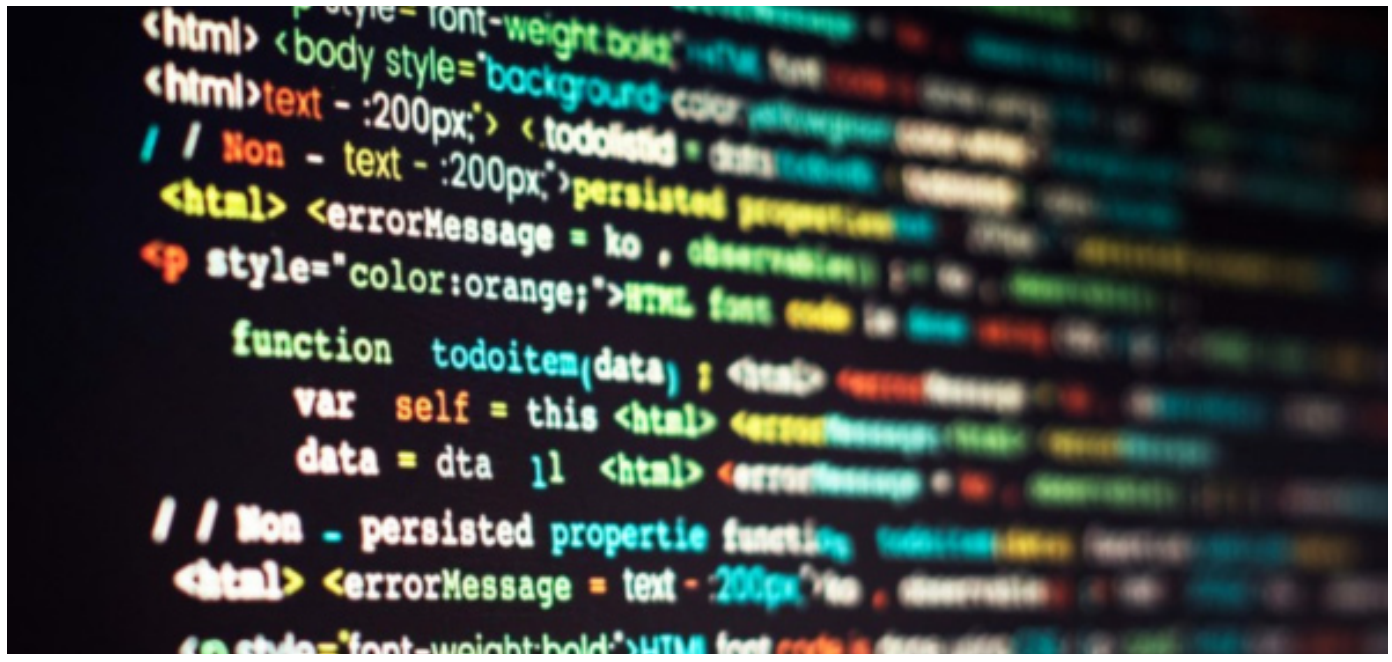
L'ECMWF, qui fournit des prévisions pour 35 pays d'Europe, est considéré comme la référence mondiale en matière de précision météorologique.

En décembre, Google avait annoncé que son modèle GenCast avait dépassé la précision du centre européen dans plus de 97 % des 1320 désastres climatiques répertoriés en 2019.

Ces performances prometteuses, mais encore expérimentales et seulement testées sur des données passées, sont scrutées de près par les agences météo, dont plusieurs comme Météo-France développent leur propre modèle d'apprentissage IA en parallèle des modèles numériques traditionnels.

Le grand classement 2025 des langages de programmation les plus populaires (et ce que cela signifie)

commençons par les raisons pour lesquelles les gens veulent connaître les langues les plus populaires.Les étudiants demandent quelle est le langage le plus populaire parce qu'ils veulent trouver un emploi.



Les programmeurs expérimentés veulent savoir si leurs compétences actuelles sont toujours pertinentes. Ou s'il est temps d'envisager d'autres langages. Les développeurs qui conçoivent des produits veulent également connaître les langages les plus courants. S'ils créent des interfaces de programmation d'applications (API) ou d'autres systèmes de compatibilité, ils veulent s'assurer qu'ils produisent des solutions que les clients utiliseront. Enfin, si vous démarrez un projet, vous devez choisir le langage à utiliser. Votre premier critère doit toujours être d'utiliser un langage qui permet de faire le travail. Si un langage est extrêmement populaire mais prend deux ans à coder, et qu'un autre est moins populaire mais prendrait deux mois pour votre application, vous devriez choisir le langage le moins populaire. Mais, toutes choses étant égales par ailleurs, le choix d'un langage plus populaire signifie généralement l'accès à davantage de programmeurs et de ressources. Ce qui est également un élément important à prendre en considération.

Agrégation de plusieurs enquêtes

Nous nous sommes tournés vers neuf indices de cinq organisations pour recueillir nos données brutes.

PYPL: L'indice de popularité des langages de programmation (PopularitY of Programming Language index) est basé sur les recherches effectuées sur Google. L'indice mesure la fréquence à laquelle les tutoriels d'un langage donné sont recherchés sur Google. Il s'agit d'une mesure d'intérêt, mais pas nécessairement d'une mesure d'utilisation.

Tiobe: Tiobe est une société de services de qualité logicielle. L'entreprise crée un indice régulièrement mis à jour basé sur le "nombre d'ingénieurs qualifiés dans le monde, les cours et les fournisseurs tiers". Les sites web populaires tels que Google, Amazon, Wikipedia, Bing et plus de 20 autres sont utilisés pour calculer les évaluations. Cet indice n'est pas nécessairement une mesure de l'utilisation.

GitHub Usage 2023: GitHub mène une série d'enquêtes annuelles. Son rapport de synthèse est d'une lecture fascinante. Les données de GitHub mesurent les principaux langages en fonction de leur utilisation. Stack Overflow Professional Developers: Stack Overflow mesure l'utilisation par profil d'utilisateur. Cet indice suit l'utilisation par les personnes interrogées qui s'identifient comme des programmeurs professionnels qui codent probablement pour gagner leur vie.

Stack Overflow Learning to Code: L'indice suivant mesure l'utilisation par les personnes interrogées qui indiquent qu'elles apprennent à coder. Cet indice est intéressant car il indique quels langages les nouveaux développeurs pensent qu'il est important d'apprendre.

Stack Overflow Other Coders: Stack Overflow ne définit pas spécifiquement ce groupe des autres codeurs, mais il s'agit de personnes qui ne se considèrent ni comme des nouveaux codeurs, ni comme des pros. Je mettrais sur cette liste les personnes qui sont capables de coder mais qui utilisent le codage dans le cadre d'une autre profession ou qui réalisent des projets utilisant le codage sans être rémunérés pour leur travail de codage en particulier. Encore une fois, une mesure de l'utilisation.

IEEE Spectrum: L'IEEE est la plus grande organisation professionnelle technique de scientifiques, d'ingénieurs et de professionnels. L'indice Spectrum mesure l'intérêt pour les langages de programmation "pondéré en fonction du profil du membre type de l'IEEE".

IEEE Jobs: Cet index est "ce que les employeurs recherchent".

IEEE Trending: Cet index "cherche à repérer les langages qui sont dans l'air du temps". Considérez cet index comme les langages qui font parler d'eux.

Certains indices suivent un nombre relativement restreint de langues. D'autres consacrent beaucoup à l'ensemble des langages. Mon modèle d'agrégation prend en compte les 20 premiers langages de chaque indice.

Quelle est donc le langage le plus populaire ?

J'ai combiné les différentes sources mentionnées ci-dessus. Pour réduire la liste, je n'ai retenu que les langages répertoriés dans cinq index ou plus. PYPL a listé C et C++ ensemble, donc dans ce cas précis, je les ai séparés en deux listes et je leur ai donné le même poids.

Sur quel langage se concentrer ?

J'ai pris les 19 premiers résultats et j'ai généré le graphique d'agrégation suivant. Voici notre dernier indice de popularité, mis à jour en avril 2025.

Comme vous pouvez le constater, il existe des 5 groupes de langages.

Le premier groupe comprend Python, JavaScript et Java. Ces langages sont tous représentatifs du monde du codage de l'IA. Il ne fait aucun doute que ces trois langages vous sont familiers.

Le groupe suivant contient les langages classiques basés sur le C, ainsi que SQL et TypeScript (une variante plus robuste de JavaScript).

Le groupe suivant comprend des langages qui ont dominé il y a un certain temps, les langages web utilisés pour construire et exploiter des sites web.

Suit un autre groupe de langages qui gagnent en popularité (R, Dart) ou en perdent (Ruby). Enfin, en bas de l'échelle, on trouve Swift, le langage de prédilection d'Apple. Objective-C, l'ancien langage de programmation d'Apple, a disparu de la liste depuis qu'Apple a lancé Swift. Cependant, alors qu'Apple compte de nombreux développeurs, Swift ne suscite pas l'intérêt des programmeurs.

Adobe place ses pions et investit dans Synthesia, une start-up qui génère des avatars

Adobe vient d'investir dans la start-up Synthesia, qui se spécialise dans la génération de vidéo par intelligence artificielle (IA), et notamment d'avatars ultra réalistes. Une nouvelle confirmation des grandes ambitions de la société dans l'IA.

Fondée en 2017, Synthesia propose une plateforme de création de vidéo alimentée par l'IA. Ses utilisateurs, principalement des entreprises, peuvent ainsi créer des vidéos de qualité professionnelle sans avoir besoin de caméras, de microphones, d'acteurs ou de studios traditionnels.

Et le succès est au rendez-vous. Son outil est utilisé par plus de 70 % des entreprises du Fortune 100 pour divers usages : communication interne, formation, marketing, aide à la vente, etc. De même, la start-up a atteint les 100 millions de dollars de revenus récurrents annuels, une mesure qui comprend les abonnements se renouvelant chaque année.

« La même vision »

Adobe a senti le filon. Le géant du montage photo et vidéo vient en effet de prendre une part dans Synthesia par le biais de sa branche de capital-risque, pour un montant non dévoilé. « Nous construisons la première plateforme vidéo d'IA pour les entreprises, et l'investissement d'Adobe valide cette orientation. Nous partageons la même vision : démocratiser la création de contenu de haute qualité et rendre la communication d'entreprise plus rapide et plus efficace », explique Victor Riparbelli, P.-D.G de la jeune pousse britannique, à CNBC.

Car au-delà de Photoshop, Adobe opère également Premiere Pro, son logiciel professionnel de montage vidéo.

Plébiscité et largement utilisé dans l'industrie, il s'est récemment étoffé grâce à des capacités alimentées par l'intelligence artificielle.

Nouvelles fonctionnalités à venir ?

Ce n'est pas la première fois qu'Adobe s'intéresse de près à une start-up. La firme



a tenté de racheter Figma en 2023 pour 20 milliards de dollars, mais a finalement renoncé face aux remontrances des régulateurs européens et britanniques.

De son côté, Synthesia développe des agents IA qui rendront ses vidéos interactives, permettant aux spectateurs de poser des questions ou d'interagir avec le contenu en temps réel. Si pour l'heure, les deux acteurs sont discrets au sujet de ce nouveau partenariat, celui-ci pourrait déboucher sur le développement de nouvelles fonctionnalités ou produits combinant leurs expertises respectives.

Le logo de Chupa Chups a été créé par Salvador Dali

LES SUCETTES Chupa Chups ont été créées en 1958 par l'espagnol Enric Bernat en partant de l'idée d'un bonbon qui ne salit pas les doigts.
La création du logo fut confiée au célèbre artiste Salvador Dali en 1969. La signification du nom se résume dans les termes « Chupa » qui signifie sucer et « Chups » qui symbolise le bruit de la sucette sortant de la bouche.

Trois ingénieurs de Tchernobyl se sont portés volontaires pour arrêter l'explosion d'un réacteur et mourir !

LA CATASTROPHE de Tchernobyl, un énorme accident nucléaire qui a eu lieu le 26 Avril 1986 à la centrale nucléaire de Tchernobyl en Ukraine. Une explosion et un incendie ont pompé des matières radioactives dans l'atmosphère qui a voyagé sur l'URSS et tout l'Europe. C'est le pire accident de l'histoire des centrales nucléaires, mais ça aurait pu être bien pire.
En effet, la catastrophe ne donnait aucun signe de radoucissement quand trois ingénieurs travaillant à la centrale ont décidé de donner un coup de main et risquer leur vie. Ils ont plongé dans un bain de peroxyde d'hydrogène radioactif sans une lampe de poche de travail et ont réussi à ouvrir un canal pour arrêter l'explosion du réacteur.

LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

Un manège « Harry Potter » lui cause des blessures, cette Américaine va toucher 7 millions de dollars



Âgée de 78 ans, Pamela Morrison était tombée en essayant de sortir d'une attraction du parc Universal Studios Hollywood à Los Angeles.



Une chute qui va coûter cher au parc d'attractions. En septembre 2022, Pamela Morrison, une Américaine de 78 ans, s'était rendue avec son petit-fils à Universal Studios Hollywood situé dans la banlieue de Los Angeles. En sortant d'un manège Harry Potter, à la demande du personnel, la grand-mère est tombée et s'est blessée à la colonne vertébrale. Une mésaventure qui va finalement lui rapporter gros.
Après un procès de trois jours, le tribunal fédéral de Californie a déclaré le parc d'attractions responsable des conditions dangereuses qui ont conduit à son accident. Pamela Morrison a obtenu 7,25 millions de dollars - environ 6,9 millions d'euros - dont 250 000 dollars pour les frais médicaux à venir, 2 millions pour les souffrances engendrées ainsi que 5 millions pour les douleurs à venir selon Associated Press.

Un accident facile à éviter selon son avocat

L'incident s'est déroulé dans l'attraction Harry Potter and the Forbidden Journey, alors qu'un employé lui a demandé de sortir de son « banc enchanté » (à voir dans la vidéo ci-dessous à 1m26) à cause d'un harnais mal fixé.
Pamela Morisson a alors glissé du tapis roulant avant de tomber sur une partie dure du sol. Depuis, la grand-mère de 78 ans souffre d'une fracture par compression de la colonne vertébrale.
Durant son procès, son avocat Taylor Kruse a plaidé le fait cette chute était due au fait que le personnel du parc n'avait pas arrêté le manège pour permettre à la passagère de sortir en toute sécurité. « Il leur aurait fallu quatre secondes pour l'arrêter, mais au lieu de cela, ils voulaient maintenir le manège en mouvement quoi qu'il arrive, pour atteindre leur quota de 1 800 passagers par heure », a-t-elle déclaré.
De leurs côtés, les avocats d'Universal Studios Hollywood ont plaidé que la grand-mère était concentrée sur son petit-fils lorsqu'elle est tombée. Les juges n'avaient que quelques secondes d'images de la caméra de surveillance pour juger de la chute et de sa responsabilité selon le LA Times.

USA

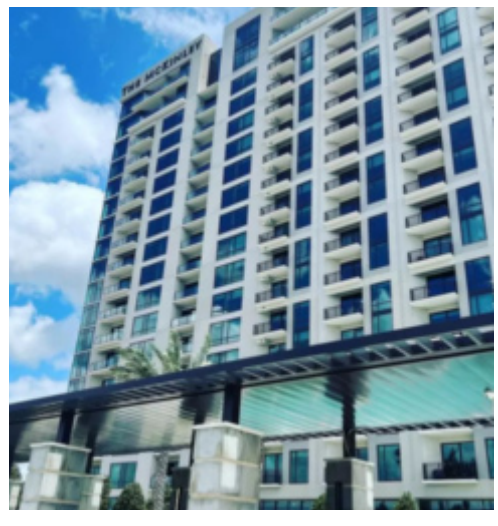
Une américaine laisse ses enfants de 6 et 8 ans seuls à la maison pour partir en croisière

Une femme du Texas est accusée d'avoir abandonné ses enfants. La mère est partie en croisière à Porto Rico pendant que son fils de 8 ans et sa fille de 6 ans sont restés seuls à la maison, livrés à eux-mêmes.

Lakesha Woods Williams, âgée de 29 ans, s'est rendue en Floride la semaine passée pour embarquer sur une croisière à destination de Porto Rico, laissant ses enfants sans surveillance à la maison. Ce sont les voisins qui ont alerté les autorités lorsqu'ils ont remarqué que les enfants étaient seuls depuis plusieurs jours. Ils avaient vu leur mère partir avec ses bagages, mais n'avaient pas constaté son retour.
En entrant dans le luxueux appartement de Lakesha Woods Williams, la police a été submergée par un forte odeur d'urine. Les lieux étaient jonchés de détritus et de restes de nourriture, comme l'ont rapporté les forces de l'ordre à la chaîne locale ABC13. Selon la police, les enfants sont restés sans surveillance pendant des jours. "Ils devaient se débrouiller et se procurer de la nourriture eux-mêmes. Mais que se serait-il passé si quelqu'un était entré par effraction? Il existe un certain nombre de scénarios d'horreur qui auraient pu se produire", a déclaré le procureur à ABC13.

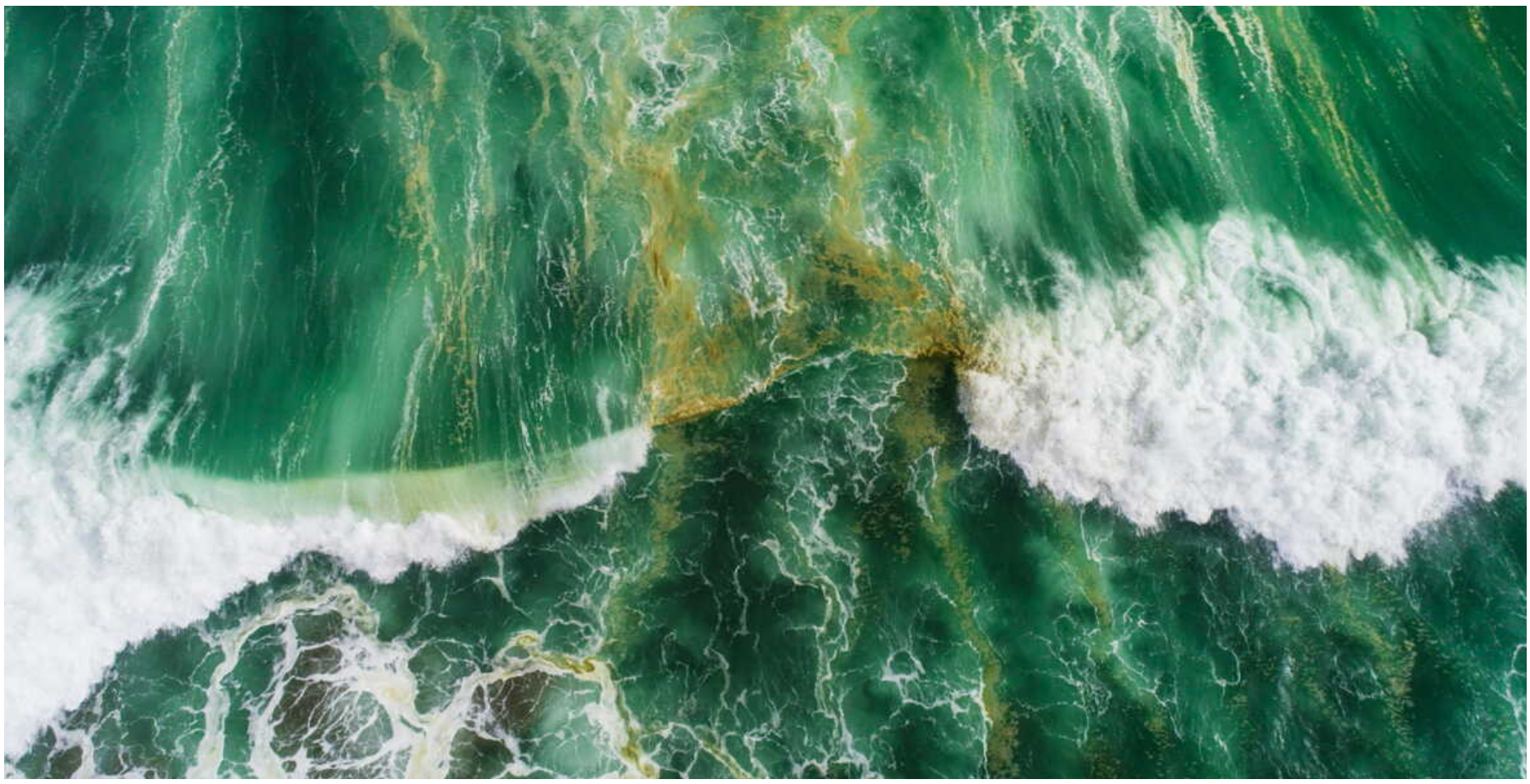
Pas la première fois

Selon les pompiers, les enfants sont en bonne santé. Ils ont déclaré à la police que leur mère partait en croisière à Porto Rico, mais ils ne savaient pas quand elle reviendrait. La mère avait laissé derrière elle une webcam et un téléphone pour rester en contact avec ses enfants. Les enfants sont désormais gardés par leur tante.
Ce n'est pas la première fois que Williams agit de la sorte. Sa caution sera donc plus élevée que d'habitude. Lakesha Woods Williams, qui a d'abord menti à la police sur l'endroit où elle se trouvait, n'a pas coopéré à l'enquête. Elle devrait être libérée sous caution cette semaine, mais devra porter un bracelet électronique.



Autrefois les océans étaient verts, et ils pourraient bien un jour devenir violets

Les chercheurs estiment également qu'au fil du vieillissement de notre Soleil, la couleur des océans pourrait encore évoluer.



Les océans recouvrent plus de 70 % de la surface de la Terre, la planète bleue porte donc bien son nom. Mais selon une étude japonaise publiée dans la revue Nature, les océans étaient autrefois verts en raison des cyanobactéries et de l'évolution de la photosynthèse il y a plusieurs millions d'années. "La surface de la planète n'a pas seulement été modifiée chimiquement et physiquement par des événements géologiques survenus au cours de 4,5 milliards d'années, mais elle a également été modelée par la vie depuis son apparition", indique l'étude.

Le grand événement d'oxydation (GOE), un moment crucial

Pour mieux comprendre ce phénomène, il faut donc remonter à l'Archéen, seconde grande période (ou éon) de l'histoire de la Terre.Cette période a vu la cohabitation de deux phénomènes qui ont tout changé : l'atmosphère et l'océan terrestres étaient dépourvus d'oxygène gazeux mais c'est aussi à ce moment-là que sont apparus les premiers organismes capables de produire de l'énergie à partir de la lumière du soleil. "Cela a déclenché des changements importants, car un sous-produit de la photosynthèse anaérobie est l'oxygène gazeux.

L'oxygène gazeux se lie au fer dans l'eau de mer. L'oxygène n'a existé en tant que gaz dans l'atmosphère que lorsque le fer de l'eau de mer ne pouvait plus neutraliser l'oxygène", explique The Conversation, qui se fait l'écho de cette étude. La photosynthèse précoce a conduit à ce qu'on appelle le "grand événement d'oxydation", ou GOE, qui a rendu possible la vie complexe sur Terre, grâce à la présence d'oxygène en grande quantité dans les océans et l'atmosphère. L'alternance de bandes de différentes couleurs dans les formations de fer rubanées est le témoin de ces modifications car aux dépôts de fer déposés en l'absence d'oxygène se superpose du fer rouge oxydé.

L'eau de surface est devenue verte en raison de l'accumulation de particules de fer oxydé

Grâce à des simulations numériques, les chercheurs sont parvenus à démontrer que le spectre lumineux sous-marin durant l'ère archéenne était probablement principalement vert en raison de la concentration d'une forme de fer oxydé - le Fe(III). Ils se sont notamment intéressés aux eaux verdâtres entourant l'île volcanique japonaise d'Iwo Jima, qui renferment des quantités élevées de fer oxydé. "

L'oxygène libéré par l'essor de la photosynthèse au cours de l'éon archéen a ensuite conduit à la présence de fer oxydé dans l'eau de mer", précise The Conversation. Les changements dans la chimie de l'océan ont été extrêmement progressifs et pourraient s'être déroulés sur plus d'1,5 milliard d'années.

Des océans violets, rouges, marron

D'autres changements pourraient intervenir, par exemple si les niveaux de soufre augmentaient en raison d'une activité volcanique intense et d'une faible teneur en oxygène de l'atmosphère.

Les bactéries à soufre violet deviendraient alors dominantes. Un phénomène que le vieillissement du Soleil serait susceptible d'accentuer en augmentant l'évaporation en surface et l'intensité de la lumière UV, ce qui favoriserait le développement des bactéries de soufre violet qui vivent sans oxygène dans les profondeurs des océans. S'ils ne devenaient pas violets, les océans pourraient aussi devenir rouges, voire marron.

"Des océans rouges sont également théoriquement possibles sous des climats tropicaux intenses, lorsque du fer oxydé rouge se forme à partir de la décomposition des roches sur la terre ferme et est transporté vers les océans par les rivières ou les vents. Ou si un type d'algue lié aux « marées rouges » dominait la surface des océans", remarque The Conversation.

O'ahu, l'île hawaïenne où des espèces venues du monde entier créent un écosystème unique qui inquiète les scientifiques



L'ENVIRONNEMENT de l'île hawaïenne d'Oahu a été profondément et irréversiblement modifié par l'arrivée de l'homme. Bien que les espèces cohabitent et inventent une nouvelle manière de vivre ensemble, de très nombreuses espèces endémiques ont disparu à jamais.O'ahu est la troisième plus grande île de l'archipel d'Hawaï. Réputée pour ses paysages spectaculaires, l'île inspire Hollywood depuis des décennies. Jurassic Park, King Kong, Jumanji :

Welcome to the Jungle ou encore la série Lost y ont notamment été tournés. Mais la biodiversité d'O'ahu se distingue par une caractéristique étonnante. Les espèces indigènes y sont rares et l'écosystème de l'île a été largement façonné par l'homme. Ces écosystèmes "émergents" sont définis comme des "écosystèmes sauvages autonomes qui s'écartent des lignes de base naturelles en raison des activités humaines", explique l'écologiste Jens-Christian Svenning, professeur à l'université d'Aarhus (Danemark), dans les colonnes de la BBC.

Des plantes sud-américaines et un oiseau asiatique sur une île du Pacifique

Il est impossible de ne pas être émerveillé par le visage offert par O'ahu. Mais l'écosystème de l'île est un véritable patchwork d'espèces indigènes et d'espèces introduites par l'homme, notamment issues de fermes abandonnées comme des chiens, des vaches, mais aussi des rats, ou poussées hors de leur aire de répartition par le réchauffement climatique. Si on ne retrouve plus dans les forêts des basses terres d'O'ahu les plantes et des animaux qui y ont prospéré pendant des millions d'années avant l'arrivée de l'homme, on trouve en revanche le poivrier brésilien, la cannelle indonésienne, la ronce à feuilles de rose de l'Himalaya, l'oedicnème criard vert pâle ou encore le léiothrix à bec rouge, oiseau originaire de l'Himalaya et de la Chine du Sud. La déforestation a joué un rôle crucial dans l'extinction de certaines espèces, alors que les colons introduisaient en parallèle des prédateurs et des animaux porteurs de maladies.

Venu sur l'île en 2017 pour mener des recherches sur les alpagas d'Hawaï, espèce d'oiseau qui n'existe nulle part ailleurs dans le monde, Jef Vizentin-Bugoni, écologiste brésilien de l'Universidade Federal de Pelota, a été surpris de surprendre un vol de bulbul à moustaches rouges, un oiseau dont l'aire de répartition naturelle s'étend de l'Inde à la Chine méridionale. "Je l'ai suivi alors qu'il volait entre les arbres jusqu'à ce qu'il s'arrête pour se nourrir d'un fruit que j'ai immédiatement reconnu : la goyave, une plante originaire du Brésil", explique-t-il à la BBC.

"Ce moment a capturé l'essence de ce qui se passe à Hawaï : une plante sud-américaine mangée par un oiseau asiatique sur une île isolée du Pacifique", ajoute le scientifique.

Une organisation extrêmement structurée

Contrairement à ce qu'on pourrait imaginer, ces espèces venues d'ailleurs ont parfaitement trouvé leur place sur l'île, au point d'y être totalement intégrées et de tenir un rôle autrefois dévolu à d'autres espèces. C'est notamment le cas pour la dispersion des graines sur l'île. Dans une étude réalisée en 2019, Jef Vizentin-Bugoni et son confrère Corey Tarwater, écologiste de l'Université du Wyoming, ont analysé les habitudes alimentaires des oiseaux et la dispersion des graines sur l'île afin de les comparer à un écosystème indigène structuré et stable ayant évolué ensemble pendant des millénaires. "Si je compare ce que j'observe à O'ahu avec ce que je vois au milieu de l'Amazonie, les interactions auront-elles la même organisation ?", s'est interrogé Vizentin-Bugoni, avant de poursuivre, "à notre grande surprise, la réponse a été oui".

Appartement A vendre

Vente Appartement F3 · Ruisseau-Alger, en face Tramway et le métro.
(Les Fusillés), à coté de les moyens de transports.
Téléphone : 0772.39.99.06 - 0542.57.58.11



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2025

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Streptocoque A : symptômes, comment on l'attrape ?



Cette bactérie responsable d'angine la plupart du temps peut entraîner exceptionnellement des infections graves dites "invasives" avec un risque de décès.

Une infection à streptocoque est causée par une bactérie du genre streptocoque. Bénigne la plupart du temps, elle cause des angines ou des scarlatines mais peut aussi (rarement) se compliquer entraîner une infection dite "invasive" avec un risque de décès. Un nombre de cas pédiatriques d'infections invasives à Streptocoque du Groupe A (IISGA) plus important qu'habituellement a été observé depuis fin novembre 2022 dans différentes régions françaises (Occitanie, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine) et concernaient principalement des enfants de moins de 10 ans.

Quelle est la définition d'une infection à streptocoque ?

"Une infection à streptocoque est une agression microbienne car le streptocoque est une bactérie (être vivant unicellulaire rudimentaire qui a un métabolisme). Une infection se caractérise par une agression d'un ou plusieurs tissus avec généralement destruction partielle des tissus infectés" informe le Dr Stéphane Gayet, Médecin infectiologue et hygiéniste aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg. "Ce processus infectieux a deux grandes composantes : les bactéries pathogènes se divisent vite et forment une masse critique envahissante (virulence) et en plus elles produisent des toxines qui sont très dangereuses" précise-t-il. Il existe de nombreuses bactéries du genre Streptococcus. Les infections à streptocoque A (Streptococcus pyogenes) et B (Streptococcus agalactiae) sont moins fréquentes maintenant du fait de la consommation importante d'antibiotiques ; or, ces streptocoques sont restés sensibles aux antibiotiques, ce qui fait que moins de gens en sont porteurs.
"Les symptômes sont très bruyants"

Qu'est-ce qu'une infection invasive à streptocoque A ?

Le streptocoque du groupe A peut être responsable d'infections invasives graves comme observées en France depuis fin 2022. Dans ce cas, il peut occasionner des infections cutanées nécrosantes, des infections puerpérales, des pneumopathies et pleuropneumopathies et des méningites, indique Santé Publique France. Ces infections peuvent être associées à un syndrome de choc toxique streptococcique (SCTS), dû à la production d'une toxine. "La létalité des infections invasives du streptocoque du groupe A est estimée à 20% toutes pathologies confondues (plus élevée pour les formes sévères comme les SCTS). Ces infections invasives (IISGA) justifient une mise sous antibiothérapie" rappelle la Direction générale de la Santé le 12 décembre. La surveillance des infections invasives, dont celles liées au Streptocoque du groupe A (Streptococcus pyogenes) menée par Santé publique France repose sur le réseau EPIBAC. Les données d'EPIBAC montrent que les infections invasives à SGA (streptocoque du groupe A) étaient en constante augmentation entre 2003 et 2019. Sur cette période, elles concernaient chaque année environ 1 500 à 2 500 personnes dont près de 10% d'enfants de moins de 10 ans.

Angine à streptocoque A : symptômes, complications, c'est quoi ?

Quand l'angine est bactérienne, c'est très souvent le streptocoque A qui en est la cause (angine streptococcique). Elle est bénigne et soignée avec des antibiotiques. Dans de rares cas mais graves, elle peut se compliquer en infection invasive.

Qu'est-ce que le streptocoque A ?

Les streptocoques A et B sont assez proches. Ils appartiennent au même groupe de streptocoques. "Ce sont des souches virulentes et toxinogènes, surtout le streptocoque A" indique le Dr Stéphane Gayet. Le streptocoque bêta- hémolytique du groupe A ou Streptococcus pyogenes est spécifique à l'espèce humaine. "Son habitat est l'arrière-gorge, donc le pharynx, et il a un pouvoir pathogène riche" informe l'infectiologue. Il est le plus souvent responsable d'infections non invasives bénignes, telles que l'angine, l'impétigo et la scarlatine. Plus rarement, il est responsable d'infections invasives graves.

Qu'est-ce que le streptocoque B ?

Le streptocoque B (Streptococcus agalactiae) n'est pas spécifique à l'espèce humaine même si c'est une bactérie principalement humaine. On le retrouve chez certains animaux mais l'échange avec l'animal n'est pas très fréquent. "Son habitat est l'intestin et le vagin" enseigne le Dr Stéphane Gayet. Il peut devenir dangereux en cas de grossesse où il peut être transmis au nouveau-né au moment de l'accouchement et provoquer des infections graves comme une méningite ou une pneumopathie. C'est pourquoi un dépistage systématique en fin de grossesse est réalisé par prélèvement vaginal. En cas de positivité, un antibiotique est donné par voie veineuse à la mère de manière préventive dès le début du travail et jusqu'à la naissance

Quels sont les symptômes d'une infection à streptocoque ?

Les symptômes dépendent de la localisation. "Le streptocoque A en particulier donne des signes très marqués. Les symptômes (ce que l'on ressent) et signes (ce que l'on constate) sont très bruyants : fièvre très élevée (39-40•C), frissons, douleurs, altération de l'état général..." informe le Dr Stéphane Gayet. "L'érysipèle (infections cutanées) se signale par une rougeur étendue sur un membre ou sur le visage, une fièvre très élevée, des frissons" indique-t-il.
Est-ce que le streptocoque A se transmet ?
Les streptocoques A et B ne sont pas des bactéries commensales (qui appartiennent de façon physiologique au microbiote). Il n'est pas "normal" d'avoir des streptocoques dans notre organisme mais des gens en sont porteurs sains : ils les hébergent, les tolèrent et ne le savent pas car ils ne développent pas de maladie mais ils sont contagieux. Ils peuvent transmettre un streptocoque. "Par exemple, une personne porteuse qui a mis les mains à la bouche peut transmettre un streptocoque A ou B en serrant la main d'une autre personne. Tout ce qui va à la bouche est le principal mode d'entrée des streptocoques A et B" explique le Dr Stéphane Gayet. "On peut être contaminé sans le savoir d'où l'intérêt d'avoir des mesures d'hygiène systématiques : se laver les mains avant de toucher la nourriture, après avoir mis les mains à la bouche et avant de les mettre à la bouche... " recommande ce spécialiste.

Quelle est la période de contagiosité d'une personne contaminée au streptocoque ?

"La contagiosité (temps durant lequel une personne reste contagieuse) devient quasiment nulle après 48h de traitement antibiotique" informe le Dr Gayet.

Quelles maladies entraînent un streptocoque ?

► Le streptocoque A est à l'origine d'angines rouges (érythémateuses) ou rouges à points blancs (érythémato-pultacées), de scarlatine, forme d'angine plus grave. Il entraîne aussi des infections cutanées : l'érysipèle, infection grave qui nécessite souvent une hospitalisation, et qui se voit plutôt chez des personnes présentant une surcharge pondérale ou des troubles de la circulation lymphatique et veineuse ; l'impétigo, surtout dans les pays tropicaux. Lors d'infection invasive, plus grave, le streptocoque A est aussi à l'origine de septicémies souvent mortelles, notamment de septicémies après l'accouchement (la fièvre puerpérale), de dermo-épidermite nécrosante (fasciite nécrosante, cellulite nécrosante) qui arrive surtout à l'hôpital après une opération chirurgicale. Il y a également des pneumonies à streptocoque A. Certaines infections invasives peuvent se compliquer d'un syndrome de choc toxique streptococcique, dû à la production d'une toxine.
► "Le streptocoque B a un pouvoir pathogène un peu moins intense. Il est surtout redoutable chez le nouveau-né" enseigne l'infectiologue. "Les nouveau-nés peuvent faire une septicémie après la naissance du fait de la contamination par voie basse lorsqu'une femme est porteuse du streptocoque B dans le vagin, explique-t-il. C'est pourquoi un prélèvement vaginal et du rectum est réalisé en fin de grossesse, à la 35ème semaine. Si c'est positif, le vagin est décolonisé de façon temporaire avec un traitement antibiotique avant le travail " précise le spécialiste. Le streptocoque B donne également des angines et des septicémies chez l'adulte.

Une infection à streptocoque A occasionne souvent un passage important de la bactérie dans le sang.

Diagnostic : quels examens et tests faire pour savoir si on a un streptocoque ?

"Le diagnostic est surtout clinique. Un médecin qui a de l'expérience repère vite une infection à streptocoque qui présente des signes cliniques typiques (fièvre élevée, altération de l'état général, localisations habituelles...)" informe le spécialiste. Il existe un test de diagnostic rapide pour l'angine à streptocoque (test biologique) et des hémocultures peuvent être effectuées. Une infection à streptocoque A occasionne en effet souvent un passage important de la bactérie dans le sang. Des prélèvements de sang (hémocultures) sont mis en culture dans des flacons afin d'identifier la bactérie. Des prélèvements locaux (écouvillonnage et mise en culture) peuvent également être faits, par exemple en cas d'érysipèle. Des examens de sang habituels (NFS) peuvent détecter une infection (augmentation de la CRP, hyperleucocytose). En décembre 2022, suite à une hausse de cas d'infections invasives à streptocoques A, la DGS demande aux médecins de procéder à un Test Rapide d'Orientation Diagnostique (TROD) Streptocoque A devant une angine et à un prélèvement de gorge devant un tableau clinique de scarlatine, en cas de TROD négatif. "Un TROD négatif ne suffit pas à exclure une infection à streptocoque A" précise la DGS. Elles peuvent évoluer vers des formes plus sévères et parfois réanimatoires constituant le syndrome du choc toxique.

Test angine en pharmacie : prix, âge enfant, sans ordonnance ?

Le test de diagnostic rapide de l'angine (TROD) permet de savoir si une angine est bactérienne ou virale et si elle nécessite la prise d'antibiotiques.

Quels sont les traitements d'une infection à streptocoque ?

Les infections à streptocoques A et B sont traitées avec des antibiotiques. "Le meilleur antibiotique est la pénicilline, surtout l'amoxicilline (CLAMOXYL)" informe le Dr Stéphane Gayet. La durée du traitement est fonction de la gravité de la maladie, de 4 jours à trois semaines.
Prévention : comment se protéger d'une infection à streptocoque ? Pour limiter les risques de transmission, il est conseillé d'adopter les mêmes gestes barrières utilisés contre les virus de l'hiver :
Lavage des mains,
Port du masque pour les personnes avec infections respiratoires,
Eternuer ou tousser dans le pli du coude

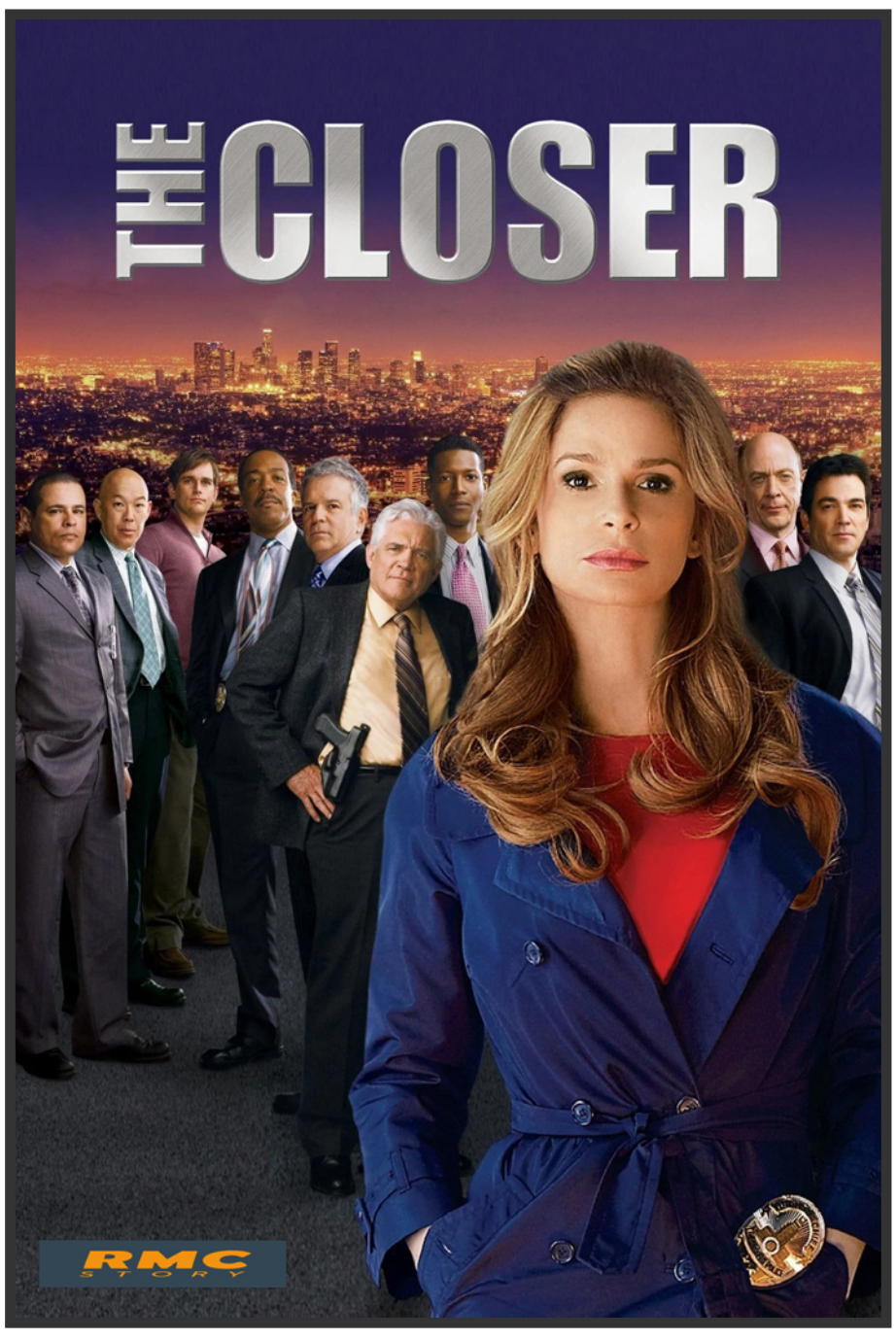












télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h10 Comédie Etats-Unis 1990 — TF1
Maman, j'ai raté l'avion

21h10 Société - France - 2025 — France 2
Le temps des femmes

21h10 Divertissement — M6
La France a un incroyable talent Saison 20 Finale

21h00 Comédie dramatique — CANAL+
Partir un jour

20h50 Série humoristique 2025 — W9
La petite histoire de France

20h55 Thriller 2004 — CINE+ FRISSON
Cellular

21h05 Film fantastique 2005 — 6ter
Nanny McPhee

20h50 ComØdie musicale — CINE+ PREMIER
Mamma Mia !

21h00 Sports mécaniques — CANAL+ SPORT
Grand Prix, tours d'honneur

21h00 Thriller 2024 — CINE+ CINEMA
Blood Star

20h50 Film d'aventures 1997 — CANAL+ family
Le bossu

21h25 Magazine de société 2024 — TMC
90' Enquêtes Saison 17

21h00 la chaine ACTION



Film d'action 2021

Nobody

Hutch Mansell, marié et père de deux enfants, mène une existence très morne entre sa maison dans une banlieue pavillonnaire et son poste de cadre dans l'usine de métal de son beau-père. Une nuit, deux cambrioleurs masqués s'introduisent dans la maison familiale et si son fils aîné tente de leur...

22h20
Film d'action 2017

xXx : Reactivated

Alors qu'il recrute de nouveaux agents dans un restaurant animé de New York, l'agent Augustus Gibbons (Samuel L. Jackson) est soudainement plongé dans le chaos lorsqu'un satellite s'écrase à proximité. Cet événement cataclysmique marque le début d'une série d'attaques orchestrées par un gang de...

JEUNE INDEPENDANT









HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:54	12:25	14:56	17:14	18:44

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:58	12:29	15:02	17:20	18:50

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:12	12:44	15:17	17:35	19:05

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:58	12:34	15:18	17:36	19:01

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:19	12:50	15:24	17:42	19:11

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:24	12:55	15:29	17:47	19:16

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
06:26	12:58	15:33	17:51	19:20

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8368 — MARDI 16 DÉCEMBRE 2025

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	18°	10°
Oran	17°	9°
Constantine	16°	5°
Ouargla	18°	8°

PAIEMENT DE LA PREMIÈRE TRANCHE AADL 3

Le montant et les modalités dévoilés

Attendus par des milliers de souscripteurs, le montant et les modalités de paiement de la première tranche des logements de la formule vente par location, dans le cadre du programme AADL 3, ont été dévoilés, hier, par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi. Cette annonce a été accompagnée par celles des mesures concrètes destinées à alléger la charge financière et à consolider l'accompagnement de l'Etat en faveur de l'accès au logement.



Souplesse dans les modalités de paiement.

Belaribi a précisé, dans une déclaration accordée à la Télévision nationale, que le montant du premier acompte a été fixé à 343 500 DA pour les logements de type trois pièces (F3) et à 431 500 DA pour les logements de type quatre pièces (F4). Il a expliqué que ces montants ont été arrêtés après les études techniques et financières, tenant compte de la structure des coûts et des aides publiques intégrées au programme. Mais au-delà des chiffres, c'est surtout la souplesse introduite dans les modalités de paiement qui marque cette nouvelle phase du programme AADL 3.

M. Belaribi a déclaré que «sur instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministère de l'Habitat, à travers l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), a décidé d'autoriser les souscripteurs à régler ce premier acompte en deux tranches».

Il a précisé que cette mesure concerne aussi bien les logements F3 que F4. Le paiement du premier acompte sera ainsi étalé sur une période de trois mois, une décision qui vise explicitement à réduire la pression financière sur les ménages bénéficiaires et à leur offrir un délai raisonnable pour honorer leurs engagements dans des conditions plus sereines. Pour le ministre, il s'agit d'un choix assumé de l'Etat, fidèle à l'orientation sociale du programme AADL, conçu comme un levier de stabilité et de justice sociale.

LANCEMENT DE 20 000 NOUVEAUX LOGEMENTS À BOUMERDÈS

Dans le même contexte, M. Belaribi a procédé, hier, au lancement officiel de la réalisation de 20 000 logements AADL 3 au niveau du pôle urbain Sidi Hlou, dans la wilaya de Boumerdès. Une opération d'envergure qui s'inscrit dans la dynamique nationale de relance et d'accélération des projets d'habitat. A cette occasion, le ministre a révélé que plus de 50 000 logements relevant de la formule AADL 3 ont d'ores et déjà été implantés à travers plusieurs wilayas du pays, traduisant l'avancement concret du programme sur le terrain et la mobilisation des moyens humains et financiers nécessaires à sa mise en œuvre.

M. Belaribi est également revenu sur la publication récente d'un arrêté interministériel dans le dernier numéro du Journal officiel, fixant le coût définitif retenu pour le calcul du prix des logements AADL au titre des demandes enregistrées en 2024. Le texte s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 5 du décret exécutif n° 01-105 du 23 avril 2001, modifié et complété, fixant les conditions et les modalités d'acquisition, dans le cadre de la location-vente, de logements réalisés sur fonds publics, sur ressources bancaires ou par tout autre mode de financement. L'arrêté précise que le coût final servant au calcul du prix du logement est déterminé sur la base du prix d'acquisition de l'assiette foncière, des coûts des différentes études et des travaux de construction, ainsi que de ceux liés aux travaux de viabilisation tertiaire. Il a précisé que la valeur du terrain relevant du domaine privé de l'Etat est fixée à 60 000 DA le mètre carré (m2) pour le logement, tandis que le coût des travaux de viabilisation tertiaire est arrêté à 650 000 DA par logement.

Ce texte détaille également l'ensemble des aides accordées par l'Etat aux bénéficiaires. Il prévoit notamment une aide financière directe de 700 000 DA par logement, une réduction de 1 000 DA sur le prix du mètre carré, sur le coût des travaux de viabilisation tertiaire. Ainsi que la cession gratuite du terrain relevant du domaine privé de l'Etat. Par ailleurs, dans le, cadre du soutien financier de l'Etat, le texte souligne également que le Trésor public prend en charge la bonification à hauteur de 100 % des taux d'intérêt, ainsi que les intérêts intercalaires, durant toute la période du crédit accordé pour la réalisation des logements destinés à la location-vente au titre des demandes enregistrées en 2024, précise le document. Il a également été précisé noir sur blanc, que le bénéficiaire d'un logement dans le cadre de la location-vente est tenu de s'acquitter du reliquat du coût final servant au calcul du prix du logement, après déduction des aides prévues par la réglementation.

Sihem Bounabi

DISCOURS RELIGIEUX SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Belmehdi préside un séminaire national

LE MINISTRE des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a présidé, hier à Alger, l'ouverture des travaux d'un séminaire national sur «le discours religieux sur les réseaux sociaux», dans le cadre des efforts visant à s'adapter aux transformations que connait l'espace numérique et à renforcer la présence d'un discours religieux modéré à travers les différentes plateformes numériques.

Dans son allocution au cours du séminaire organisé sous le slogan «La parole est une responsabilité et l'influence est un message», avec la participation d'acteurs du contenu religieux, ainsi que d'experts et de spécialistes du domaine numérique, M. Belmehdi a souligné l'importance de cette initiative qui vise à «doter les influenceurs et les acteurs des médias et des réseaux sociaux de compétences de discours, de techniques de dialogue et de principes de persuasion, en tenant compte de la nature du public et de la diversité des espaces de communication».

Il a précisé que l'objectif est de «promouvoir la parole bienveillante qui préserve l'identité nationale et la référence religieuse nationale et qui contribue à l'immunisation de la société algérienne contre toute tentative de semer la discorde et de porter atteinte à l'unité nationale».

Le ministre a mis l'accent sur l'importance de former les imams, étant responsables du discours au sein et en dehors des mosquées, afin de leur permettre de s'adapter au développement des moyens de communication modernes, notamment à l'heure où l'Algérie entre dans l'ère de la 5G, et le recours aux moyens technologiques avancés et aux Smartphones, les appelant à s'inscrire dans le processus de numérisation adopté par l'Etat.

M. Belmehdi a également souligné l'importance d'exploiter ces supports dans «la diffusion des valeurs du bien et des paroles bienveillantes qui rassemblent et ne devisent pas, qui unissent et ne sèment pas la discorde et qui contribuent à la conciliation et à la protection de la société».

De leur côté, les intervenants ont passé en revue les répercussions de la révolution numérique sur le discours religieux et examiné les mécanismes de diffusion d'un discours religieux contemporain via les médias et les réseaux sociaux, basé sur la modération, le juste milieu et la lutte contre l'extrémisme, sous toutes ses formes.

S. N.

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

Belghit libéré du reliquat de sa peine

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier, un décret présidentiel accordant une grâce totale à Mohamed Amine Belghit, détenu définitivement condamné. Cette décision concerne le reliquat de sa peine et s'appuie sur les articles 91 (alinéas 7 et 8) et 182 de la Constitution, ainsi que sur l'avis consultatif du Conseil supérieur de la magistrature. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence de la République. L'historien avait été placé en détention provisoire en mai dernier à la suite de propos tenus lors d'une interview accordée à la chaîne Sky News Arabia (Émirats arabes unis). Dans cet entretien, il avait déclaré que les Amazighes en Algérie «n'existaient pas» et que la notion d'amazighité constituait, selon lui, un «projet franco-sioniste». Ses propos avaient provoqué une vive indignation au sein de l'opinion publique et avaient été jugés comme portant atteinte aux symboles de l'État et à l'unité nationale. À la suite de la diffusion de cette vidéo, le procureur de la République près le tribunal de Dar El Beïda avait ouvert une enquête préliminaire pour déterminer les responsabilités. Mohamed Amine Belghit avait été mis en examen pour atteinte à l'unité nationale, dégradation des symboles de l'État, incitation à la haine et à la discrimination. La justice avait souligné que ses déclarations, diffusées dans un contexte médiatique, visaient à perturber l'ordre public et constituaient une atteinte aux valeurs fondamentales de la nation. Le communiqué du parquet rappelait également que le suspect avait déjà fait l'objet de polémiques pour ses positions jugées suprémacistes et ses attaques répétées contre les Amazighs, en Algérie comme à l'étranger. «Nous ne permettrons aucune atteinte à nos valeurs fondamentales, que ce soit par le discours ou par toute autre forme de communication», avait abordé le texte.

En même temps que cette grâce présidentielle, Mohamed Amine Belghit bénéficie d'une clémence totale sur le reliquat de sa peine, marquant ainsi l'application des prérogatives présidentielles en matière de justice et de réinsertion. Le Rassemblement national démocratique (RND) a salué la décision du président de la République, soulignant qu'elle s'inscrit dans «le respect de l'État de droit et des institutions et reflète, une fois de plus, la volonté du président de consacrer le principe de la primauté constitutionnelle, tout en assurant un équilibre entre l'application de la loi et la prise en compte des considérations humanitaires, dans un cadre institutionnel rigoureux, à l'abri de toute interprétation ou exploitation».

Le RND considère que «cette mesure traduit un approche de pacification, renforce la confiance dans les institutions de l'État et de la justice, et consolide un climat de stabilité, tout en respectant scrupuleusement les procédures constitutionnelles, sans porter atteinte à la dignité de l'État ni à l'indépendance de la justice».

Meriem D.